

POITOU-CHARENTES DEUX-SEVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 1

N°	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	AIFFRES – Les Plantes	BARBIER	Emmanuel	INRAP	OPD	X
2	AIFFRES – ZAC Bâtipolis	SERGEANT	Frédéric	INRAP	SP	X
3	ARDIN – Eglise	BOUVART	Patrick	Hades	SD	
4	BRESSUIRE – La Richardière	SANGLAR	Valérie	INRAP	OPD	X
5	BRESSUIRE – Moulin Jacquet	BOLLE	Annie	INRAP	OPD	X
6	BRESSUIRE – Place de l'hôtel de ville	BARBIER	Emmanuel	INRAP	OPD	X
7	BRESSUIRE – Prieuré Saint-Cyprien	BOUVART	Patrick	Hades	SD	X
8	BRESSUIRE – Rue de Villabé	BRUNIE	David	INRAP	OPD	X
9	BRIOUX-SUR-BOUTTONNE – Centre Bourg	MOIZAN	Emmanuel	INRAP	OPD	X
10	CHAURAY – Rue du Grand Puits, rue du Rabat	BARBIER	Emmanuel	INRAP	OPD	X
11	COULON - Les Grands Champs	PELLETIER	Céline	INRAP	SP	
12	ECHIRE – château du Coudray-Salbart	MONTIGNY	Adrien	INRAP	SP	
13	ECHIRE – château du Coudray-Salbart	BAUDRY-PARTHENAY	Marie-Pierre	Atemporelle	PCR	X
14	FRESSINES – La Croix Ganne	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
15	LA-CHAPELLE-BATON	PRYSMICKI	Laurent	Contractuel	SD	
16	LIMALONGES – Les Glands de Baillefais, les Groies-Est	ROUSSEAU	Jérôme	INRAP	OPD	X
17	MAULEON – Logis Saint-Mélaine	BOUVART	Patrick	Hades	SD	
18	MAULEON – Parc économique de La Lande Loublande	PELLISSIER	Julien	INRAP	OPD	X
19	MELLE – Eglise Saint-Hilaire	BOUVART	Patrick	Hades	SD	X
20	MELLE – Expérimentations et paléométaburgies	TEREYGEOL	Florian	CNRS	PCR	X
21	MONTRAVERS – Le Vieux Château	MANDON	Fabrice	Atemporelle	SD	
22	NIORT – Centre ville	TREZEGUET	Céline	Collectivité	SD	X
23	NUEIL-LES-AUBIERS – contournement nord	CORNEC	Thierry	INRAP	OPD	X
24	PARTHENAY – L'Aubier	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
25	ROM – 12 rue des Boissières	POIRIER	Philippe	INRAP	FP	X
26	ROM – Le Parc	MALECOT	Ludovic	Collectivité	FP	X
27	SAINT-GELAIS – L'église	PIAT	Jean-Luc	Hades	SD	X
28	SAINT-LOUP-LAMAIRE – Le Puy Terrier	BRUNIE	David	INRAP	OPD	X
29	SAINT-MARTIN-LES-MELLE – Le Bois Haut	VACHER	Catherine	INRAP	OPD	X
30	SAINT-SYMPHORIEN – Place de l'église	BLANCHET	François	MCC	SD	X
31	SAINT-SYMPHORIEN – Place de l'église	RICHARD	Lucille	Collectivité	SD	X
32	SAINTE-VERGE - RD938, Déviation de Brion-près-Thouet Phase 1	BOLLE	Annie	INRAP	OPD	X
33	SAINTE-VERGE – RD938 : « Déviation de Brion-près-Thouet », Phase 2	PELLISSIER	Julien	INRAP	OPD	X
34	SEPVRET – La Mantelière	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	X
35	SOUDAN – Les prés de Mégy sud, phase 2	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	X
36	THOUARS – Place Saint-Médard, rue de Berni, rue de Saugé, place des Cordeliers, rue Bernard Palissy	CORNEC	Thierry	INRAP	SD	X
37	THOUARS – Place Saint-Médard	MARTINS	David	INRAP	SU	X
38	THOUARS – Eglise Saint-Médard	BARBIER	Emmanuel	INRAP	SP	X
39	THOUARS - Rue Gabrielle de Bourbon	BARBIER	Emmanuel	INRAP	OPD	X
40	THOUARS – Place de L'Aumônerie Saint-Michel	PROUTEAU	Nicolas	Bénévole	SD	X
41	USSEAU – 3, rue de la Laiterie	LECONTE	Sonia	INRAP	SP	
42	VIENNAY – Les Echalans	VACHER	Catherine	INRAP	OPD	X
	Prospection inventaire, Le Pays Mellois	BODIN	Gérard	Bénévole	PI	X
	Prospection inventaire Forêt de Chizé-Marigny et d'Olbreuse	MESSIER-RAMOS	Monique	Bénévole	PRD	
	Prospection inventaire Canton de Melle, Lusseray et Tillou	BRUN	Anne	Bénévole	PRD	
	Prospection inventaire Cantons de Melle, Celles, Brioux, Lezay et Chef-Boutonne	LACROZE	Emmanuel	Bénévole	PI	

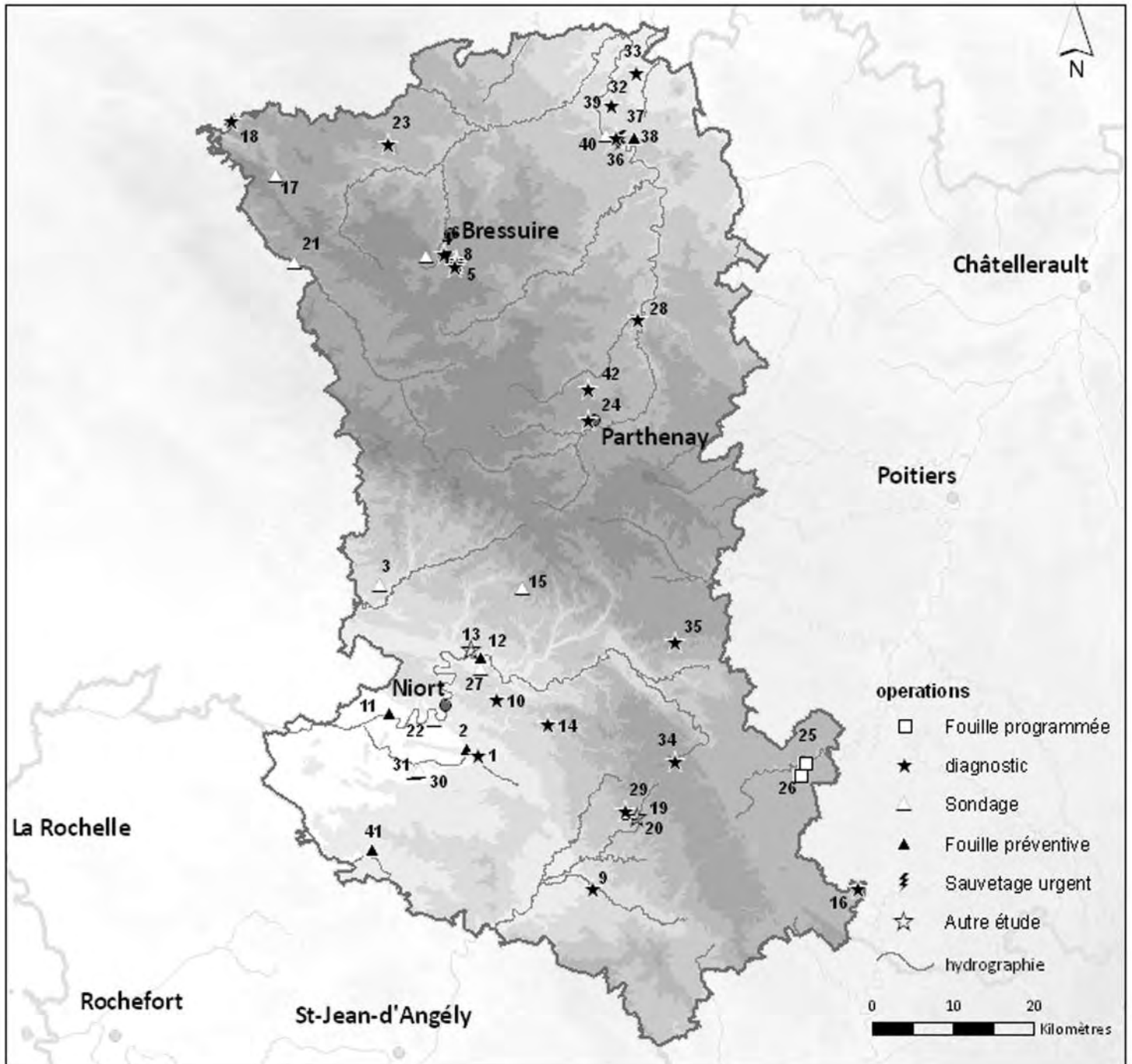


POITOU-CHARENTES DEUX-SEVRES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 1

AIFFRES
Les Plantes

La commune d'Aiffres est située au sud-est de la ville de Niort, dans la plaine bordant l'actuel marais poitevin. Cet espace se distingue par une densité d'occupations depuis la Protohistoire jusqu'à la période médiévale. Ainsi une cinquantaine de sites est actuellement répertoriée sur l'ensemble du territoire de la commune.

Parmi ces nombreux indices, le site de Montalu, partiellement dégagé lors des travaux de l'autoroute A10, ainsi que les bâtiments gallo-romains observés au cours du diagnostic archéologique de la RD 174, se développent à moins de 300 m à l'ouest d'un projet immobilier.

Ce nouvel aménagement dont la surface atteint près de 27000 m² a donc nécessité la tenue d'un diagnostic archéologique. Neuf tranchées linéaires ont été creusées. Celles-ci n'ont pas révélé d'occupations majeures à l'exception de quelques structures fossoyées liées pour la plupart au drainage des terrains.

Les sites limitrophes de Montalu et du Petit Martigny ne semblent pas s'étendre jusqu'au lieu-dit « Les Plantes ».

Emmanuel BARBIER

Protohistoire

AIFFRES
ZAC Bâtipolis

La fouille protohistorique d'Aiffres ZAC Bâtipolis fait partie d'un ensemble de trois opérations réalisées par l'INRAP à l'automne et au début de l'hiver 2010.

Ces opérations de fouille font suite à un diagnostic réalisé en 2008. Celui-ci a permis de mettre en évidence une petite occupation médiévale, une occupation d'époque gallo-romaine, mais surtout une probable agglomération protohistorique, entourée de fossés multiples, sur une surface de 17 hectares. Cette occupation est datée de La Tène finale.

La fouille réalisée pour la période protohistorique s'étend sur un hectare et se situe en périphérie ouest de la zone diagnostiquée. Le rapport de cette opération est en cours de réalisation ; les études spécialisées ne sont pas encore terminées aussi nous ne sommes pas en mesure de fournir ici plus que des observations préliminaires.

À la suite du décapage ce sont 458 anomalies sédimentaires qui ont été recensées sur la zone concernée. La moitié des anomalies n'a pu être testée ; en effet, lors du décapage le nombre de structures potentielles s'est avéré

deux fois plus important qu'attendu. Malgré une prolongation du chantier de deux semaines il n'a pas été possible de traiter la totalité des anomalies observées. Une cinquantaine a été écartée après test de fouille, celles-ci s'étant révélées naturelles. Cent soixante dix sept structures archéologiques sont avérées et ont été fouillées.

Le corpus des structures archéologiques se compose de structures simples telles des fosses, des trous de poteaux et des fossés, mais également de structures complexes comme des zones d'extraction, des bâtiments constitués de fossés et/ou de trous de poteaux ; une dizaine de puits ou puisards ont également été mis en évidence.

La nature des enclos simples n'est pas déterminable faute d'indices caractéristiques. Les autres bâtiments correspondent plutôt à des greniers. Une structure plus complexe est constituée de six poteaux porteurs, une sablière basse et un petit fossé extérieur. Nous avons trouvé plusieurs équivalents de ce type architectural, l'un de ces édifices, très ressemblant au nôtre, a été fouillé au lieu-dit les Gaudines, à Mer dans le Loir-et-Cher. Il comporte quatre po-



Aiffres, bâtiment avec d'imposants poteaux porteurs intérieurs et sur l'entrée, plus fossé exutoire à l'extérieur (Cliché : F. Sergent).

teaux intérieurs et deux sur sa face sud-ouest. Aucune trace de sablière ou fossé n'a été relevée mais le site, d'après l'auteur, est relativement érodé (Trébuchet 2009). Des analyses ont été faites sur les sédiments comblant les trous de poteaux de ce bâtiment, elles ont révélé des teneurs en phosphore très importantes ayant pour origine des déjections animales. L'auteur propose par conséquent d'identifier l'édifice comme une étable.

Un autre édifice du site reste non identifié pour le moment ; il est constitué de portions de fossés qui s'interrompent pour constituer des ouvertures sur ses quatre côtés. A l'intérieur du bâtiment des poteaux porteurs sont certainement à associer à une charpente conséquente.

Des portions de fossés extrêmement linéaires mais peu profondes ont été fouillées dans la partie sud-est de l'emprise ; celles-ci pourraient correspondre à des fossés de délimitation de l'agglomération gauloise dans ce secteur.

En plusieurs endroits du site des zones d'extraction de sédiment ont été observées, celles-ci sont à mettre en relation avec les activités d'artisanat et/ou de construction.

Les structures d'eau sont nombreuses, aucune d'entre elles n'a pu être fouillée au-delà de 1,50 m de profondeur en raison de choix scientifiques, en accord avec le SRA, et des remontées d'eau importantes dues à la saison durant laquelle la fouille a été réalisée. Néanmoins, la présence de 9 points d'eau sur une surface de 1 hectare est assez exceptionnelle pour le second âge du Fer, voire pour l'âge du Fer dans son ensemble.

Les structures ont livré un mobilier abondant constitué de céramique, de faune, d'un peu d'amphore, de bracelets en lignite et de nombreux objets métalliques très bien conservés (anneaux, couteaux, fer de houe, tôles de bronzes, clés, faucille et serpette).

L'ensemble du mobilier paraît devoir se situer dans les deux derniers siècles de notre ère, soit dans la période de La Tène finale.

La majorité des structures observées- greniers, fosses d'extraction, puits et peut-être une étable - plaident pour une identification du secteur comme une zone liée à l'exploitation et à la mise en valeur des terres et non à de l'habitat. Nous nous trouvons à l'extérieur de l'agglomération gauloise.

Frédéric SERGENT

Trebuchet 2009

TREBUCHET E. *et al.*, 2009 - « Une unité d'exploitation rurale de la première moitié du III^e siècle av. J.-C. à Mer (Loiret-Cher) », in O. Buchsenschutz, M.B. Chardenoux, S. Krausz, M. Vaginay (dir.), *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire, les gaulois sont dans la ville*, actes du colloque de l'association française pour l'étude de l'âge du Fer, XXXII^e (Bourges du 1 au 4 mai 2008), Tours, *feracf*, 35e supplément.

BRESSUIRE

La Richardière

La ville de Bressuire est établie au nord du département des Deux-Sèvres dans un paysage de prairies délimitées par des haies, le Haut Bocage.

Les terrains du diagnostic sont situés au sud-est de la commune à l'endroit d'un futur lotissement.

Bressuire est installée sur un promontoire escarpé au sud et à l'ouest, entouré par les cours d'eau du Dolo et de son affluent le Fresneau.

Les indices les plus proches de la Richardière sont la voie romaine venant de Faye l'Abbesse, qui passe plus au nord et les traces d'une occupation du haut Moyen Âge diagnostiquée rue de Villabé en 2002, au sud-ouest.

Malgré un environnement archéologique favorable, aucuns vestiges archéologiques ne sont apparus dans les sondages.

Valérie SANGLAR

Époque moderne

BRESSUIRE

Moulin Jacquet

Le projet de lotissement « Les Clématites » se situe en limite sud-est de l'agglomération de Bressuire, hors les murs de l'enceinte médiévale. La parcelle surplombe le ruisseau de l'Étang de Pont Chouette et le terrain présente une légère déclivité dans cette direction, sens dans lequel ont été ouvertes les tranchées. Le substrat granitique (arène granitique) a été systématiquement atteint, directement recouvert par la terre végétale épaisse d'une vingtaine de centimètres en moyenne.

Les résultats archéologiques sont faibles, les rares vestiges observés sont vraisemblablement récents, voire contemporains. Sur les 8 tranchées ouvertes, seules 3 ont livré des structures : fossé, trous de poteau et fosses. Seule la tranchée 1 a livré un ensemble de 3 structures groupées. Deux d'entre elles ont livré du mobilier moderne, probablement du XX^e siècle.

Le terrain se situe à environ 800 m au sud de l'emplacement présumé de la voie romaine reliant Poitiers à Nantes via notamment Faye-l'Abbesse. Aucun vestige du haut Moyen Âge n'est observé. Pourtant des vestiges de cette période sont attestés autour de la ville de Bressuire : le site carolingien de La Ferrière, fouillé par J.-P. Baigl sur le tracé de la déviation est au nord-est de la ville et le site du haut Moyen Âge de Villabé n'est distant que de 300 m (Brunie 2002).

Au lieu-dit Moulin Jaquet, sur le cadastre de 1811, deux moulins sont figurés en bordure nord de route constituant l'accès oriental de Bressuire. Les moulins sont à l'intersection de deux chemins, celui du nord appelé Chemin de Bressuire à Faye-L'Abbesse (Bd de Poitiers) et plus au sud le Chemin de Bressuire à Chiché. La parcelle prospectée se situe vraisemblablement en bordure de ce dernier chemin qui figure sur la carte de Cassini.

Annie BOLLE

Époque moderne

BRESSUIRE

Place de l'hôtel de ville

Le projet d'extension de l'office de tourisme situé sur la place de l'Hôtel de ville à Bressuire a permis la réalisation d'un diagnostic archéologique.

L'emprise des travaux, quoique légèrement excentrée au nord du noyau urbain, est localisée au sein de la ville médiévale dont la défense était assurée au moyen d'une importante enceinte de réunion. Édifiée au cours du XIII^e siècle, elle épousait largement le relief de ce promontoire particulièrement escarpé sur les franges occidentale et méridionale. Cette partie du site garantissait une défense na-

turelle au château alors que le reste de l'agglomération se développait sur la colline avoisinante.

A l'exception des quelques vestiges bâtis partiellement conservés, les témoins d'occupations demeurent relativement ténus et font état d'une installation contemporaine au plus tôt de la période médiévale (XI^e siècle). Le terrain concerné par le projet se développe au sein d'un îlot qui accueille dès le début du XV^e siècle un couvent de Cordeliers. L'emprise réduite du diagnostic n'a pas permis d'atteindre le centre de l'îlot. Ainsi, une seule tranchée de diagnostic

fut réalisée sur les marges sud-ouest de l'ancien couvent entièrement rasé en 1825. En dépit d'importants travaux récents de terrassement dus à l'aménagement d'un parking goudronné, le sondage a révélé la présence de deux structures excavées dont un probable silo. Ce dernier utilisé en tant que dépotoir a livré un abondant lot de mobi-

lier céramique attribué au XVI^e siècle.

Il semble confirmer tant l'urbanisation tardive de cette partie de la cité que la situation marginale du secteur par rapport au couvent des Cordeliers (jardins ?).

Emmanuel BARBIER

Moyen Âge

BRESSUIRE Prieuré Saint-Cyprien

Le prieuré Saint-Cyprien de Bressuire est situé dans un faubourg de la ville de Bressuire, dans le nord du département des Deux-Sèvres. L'église est inscrite comme Monument Historique par un arrêté du 9 décembre 1937. Le 7 novembre 1949, elle est acquise par la municipalité soutenue par l'association « les Amis du Vieux Bressuire ». Depuis elle est désaffectée. Plusieurs campagnes de restauration des maçonneries et des couvertures sont effectuées en 1956-57, 1972-74, puis 2003. En 2008, le cabinet d'architecte Marie-Pierre Niguès est finalement chargé de restaurer et aménager l'édifice afin d'y accueillir des activités culturelles. Les travaux entrepris sont à l'origine de plusieurs prescriptions du Service Régional de l'Archéologie : sondages, analyse de bâti et étude historique.

D'après les quelques données historiques parvenues à travers les archives et la documentation, l'église est fondée entre 1021 et 1047 par Geoffroi, vicomte de Thouars. La charte qui relate cet événement est, en fait, un acte de donation. L'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers reçoit un bourg avec une église édifée par Geoffroi lui-même. L'édifice est donc déjà construit. Le terme *ecclesia* qui le désigne est démuné de vocable. La dédicace serait ainsi justifiée par son rattachement à l'abbaye.

Les sources médiévales ne définissent pas explicitement le statut de Saint-Cyprien de Bressuire. En 1097-1100, un acte de confirmation des biens et églises de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers est promulgué par Pierre II, évêque de Poitiers. Il désigne l'établissement par les termes *ecclesia de Berchorio*¹. L'identification comme prieuré découle de plusieurs mentions de prieurs à partir du XIV^e siècle et d'une occurrence de « *prioratus de Berchorio* » issue d'un acte daté de 1391. Ce statut pourrait laisser présupposer la présence d'une communauté religieuse *in situ*, soumise à la clôture et à l'autorité du prieur. Cependant aucune source ne précise l'ampleur de cette hypothétique communauté, ni même la présence de bâtiments conventuels.

La documentation n'apporte ensuite guère plus d'indices relatifs à l'évolution des bâtiments. L'acte de 1391 évoqué ci-dessus est un contrat signé par Jeanne de Terves, dame de Blanchecoudre, laquelle donne au prieuré de Saint-Cyprien de Bressuire des rentes, terres et dîmes pour la fondation de 2 à 3 messes par semaine à son profit et celui de ses maris et parents². Cette chapellenie est tenue à hommage ainsi qu'en témoignent neuf aveux du « lieu et hébergement de la Mazourie » rendus par les chapelains

de la chapellenie de Blanchecoudre entre 1422 et 1656³. La fondation est alors identifiée comme la chapelle Saint-Blaise desservie « sur l'autel Notre-Dame, en l'église Saint-Cyprien ». Les revenus qu'elle procure sont susceptibles d'avoir financé des travaux, mais il n'y a aucun état des lieux avant le 2 juillet 1690. A cette date, « ladite église de Saint-Cyprien est en grand danger de tomber par terre et dans une totale ruine ». Elle ne bénéficie *a priori* d'aucuns travaux durant le XVIII^e siècle. Une source précise que l'édifice est interdit, « le service, les ornements et le modique revenu de la fabrique tout a été transféré à la paroisse de Saint-Jean de Bressuire ».

Les différentes études archéologiques de l'église ont mis en évidence huit à neuf phases parmi lesquelles figurent trois constructions, deux destructions et six campagnes d'ornementation avec des enduits peints. Cette mise en phases reste cependant très approximative (Fig.1). En effet, faute d'indices chronologiques fiables, un principe de précaution a conduit à distinguer certaines campagnes d'ornementation des constructions, même s'il est fortement envisageable que quelques-unes soient liées.

Les élévations primitives du chevet de l'église consistent en une abside couverte par un cul-de-four et une travée droite à l'origine voûtée en berceau. Ces espaces constituent un chœur dont la séparation avec la nef est marquée par un arc triomphal reposant sur des demi-colonnes engagées. Un enduit avec décor de faux-appareil est perçu comme le plus ancien revêtement mural. Les élévations de la nef se résument à quelques portions du gouttereau nord mal identifiées. Elles supporteraient les vestiges d'un premier décor peint, trop ténu pour être décrit. Des arrachements d'arcs correspondraient peut-être à un décor d'arcades plaquées. La chronologie de cette construction pose problème. L'historiographie s'accorde à l'estimer du XII^e siècle⁴. Elle serait donc largement postérieure à la mention d'*ecclesia* de la charte de donation datée vers 1030. Se posent alors plusieurs questions. Quelle était la nature des constructions de l'église édifée par Geoffroi, vicomte

1 Cartulaire de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers. *Archives Historiques du Poitou*, t. III, Poitiers : Oudin, 1874, p. 14.

2 AD Vienne, 1 H 1, liasse 30. Chaque mardi et vendredi "une messe en notte des morts, un respont, un versillet, une oraison des morts et faire commémoration de lad. dame". Jeanne de Terves est alors veuve de Pierre d'Appelvoisins, chevalier seigneur d'Appelvoisins et Boisbaudran et de Pierre Mignot, seigneur de Longeayre.

3 AD Deux-Sèvres, E 1380.

4 Garand 1943, Histoire abrégée de la ville et baronnie de Bressuire des origines à nos jours, p. 34 ; Ledain 1866, Histoire de la ville de Bressuire. Mémoire de la société des antiquaires de l'ouest, 1^{ère} série, t. XXX (1865), p. 237.

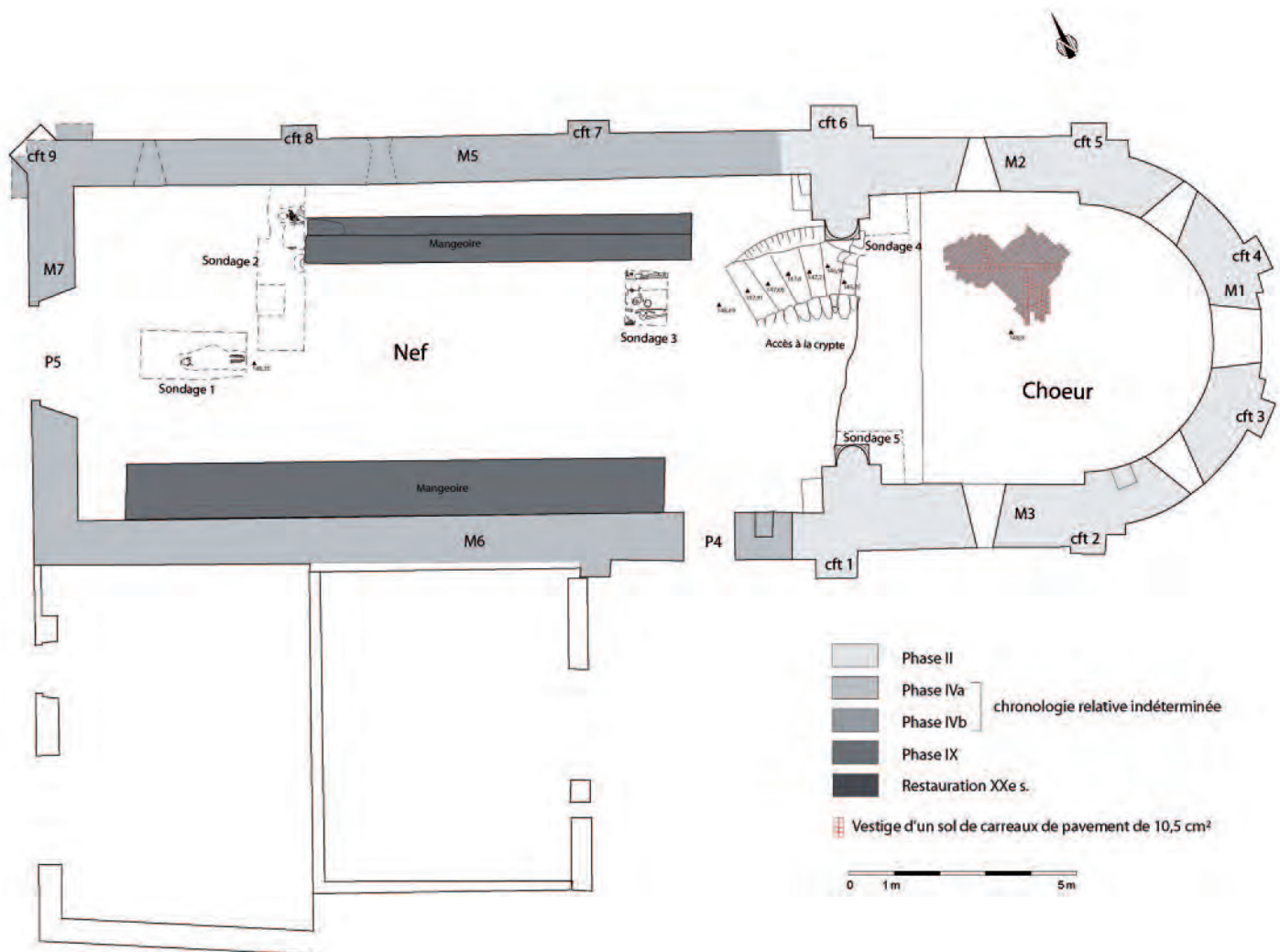


Figure 1 : Bressuire, Prieuré Saint-Cyprien, proposition de phasage (DAO : P. Bouvart).

de Thouars (phase I) ? La seconde église est-elle construite sur le même emplacement (phase II) ? Si une délocalisation a eu lieu, la situation isolée du cimetière résulte-t-elle de ce transfert ? Le prieuré a-t-il conservé une relation, voire une proximité avec le bourg ? La construction d'une nouvelle église a-t-elle provoqué un abandon immédiat de l'édifice primitif ou les deux sanctuaires ont-ils coexisté ? En phase III, une importante destruction conduit à l'arasement des maçonneries de la nef. Les causes et la chronologie de cet événement demeurent ignorées. Une zone de sol fortement rubéfiée repérée dans un sondage témoigne peut-être d'un incendie. Le chevet semble en partie épargné, mais la déstabilisation des maçonneries à l'origine de l'effondrement de la voûte de la travée droite est peut-être imputable à cet incident.

En phase IVa, la façade occidentale et les murs de la nef sont reconstruits simultanément. Les parements intérieurs sont à nouveau recouverts d'un enduit avec des décors peints. La chronologie relative des différentes scènes restaurées n'est pas évidente à établir. L'une d'entre elles pourrait figurer la crucifixion d'un saint, peut-être Blaise.

La construction d'une crypte modifie les dispositions primitives du sanctuaire (phase IVb ?). Le sol est décaissé afin d'insérer la voûte à un niveau de circulation convenable, permettant de conserver les baies originelles du sanctuaire. L'accès à la crypte dépend d'un passage avec quelques marches vers la nef. L'estimation chronologique



Figure 2 : Bressuire, décor du chœur du Prieuré Saint-Cyprien représentant un saint couronné (Cliché : P. Bouvart).

de cette construction repose uniquement sur les appréciations stylistiques de la pile supportant la voûte. Or, la démarche semble vaine. Les références sont insuffisantes pour statuer sur une telle question. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'elle soit antérieure à la phase de destruction de la nef. Un Christ du « Jugement dernier » est peint sur le voûtain axial. Selon Claudine Landry Delcroix, collaboratrice de l'étude, les caractéristiques stylistiques pourraient indiquer une datation entre la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle. Pour Brice Moulinier, restaurateur ayant pratiqué des mesures de sauvetage, ce décor semble dater de la fin de la période médiévale. La présence d'une femme, éventuelle donatrice, figurée à gauche de la représentation serait peut-être un indice. Le programme peint pourrait correspondre à la fondation de la chapelle par Jeanne de Terves. Les données stratigraphiques sont cependant trop insuffisantes pour juger. Rien n'interdit l'hypothèse d'un ajout de la donatrice et/ou des fleurs ultérieurement et donc en décalage avec le style du Christ. La superposition de ce dernier avec un enfant Jésus témoigne de notre incapacité à faire la part des surpeints. La présence de quelques motifs de fleurs dans le registre 6 autoriserait à supposer une campagne d'ornementation du sanctuaire contemporaine de celles de la crypte et du

martyr du saint dans la nef. Cependant, ces éléments n'offrent guère plus d'indices chronologiques.

Le décor du chœur est ensuite partiellement occulté par un badigeon clair destiné à recevoir des motifs ornementaux exécutés au pochoir. Il s'agit de motifs végétaux et d'étoiles jaunes disposés en diagonales. Le procédé est relativement courant au XV^e siècle, mais aucune comparaison ne permet d'affiner la chronologie.

Un évêque est également peint. Des particularités de son costume liturgique, notamment la mitre haute aux bords incurvés inciteraient à l'attribuer à la fin du XV^e siècle. L'absence de motifs au pochoir sur ce décor annihile les perspectives de chronologie relative.

Une nouvelle scène figurée recouvre les motifs au pochoir (fig. 2). Elle représente un saint couronné tenant peut-être le fléau d'une balance. Les procédés techniques et caractéristiques stylistiques semblent dissocier l'artiste de celui ayant réalisé l'évêque, mais ici encore, les critères stylistiques ne favorisent pas une estimation chronologique. L'édifice est finalement transformé en étable. Tous les espaces sont divisés par un plancher de manière à aménager un fenil à l'étage.

Patrick BOUVART

Moyen Âge

BRESSUIRE Rue de Villabé

Un projet de lotissement Rue de Villabé à Bressuire est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Situé à moins de 3 km au sud-est de la ville médiévale, il a permis la mise au jour d'un ensemble de structures excavées datées du IX^e s. complétant les données récoltées en 2002 lors d'un précédent diagnostic dans une parcelle voisine. Aucune fouille n'avait alors eu lieu. Au total vingt-deux structures ont été mises au jour sur une superficie comprise entre 2 500 et 3 000 m². Elles se composent essentiellement de fossés, fosses et/ou trous de poteau. A l'issue de l'opération aucune organisation particulière ne se dessine. La pré-

sence de scories permet de proposer l'hypothèse d'un site à vocation artisanale mais d'autres fonctions ne peuvent être exclues.

Le mobilier, très peu important, se compose essentiellement de céramiques et forme avec celui récolté en 2002 un ensemble homogène daté du IX^e s. et contemporain du site voisin de la Ferrière fouillé en 1994 sur le tracé du contournement de la ville de Bressuire.

David BRUNIE

Antiquité

Moyen Âge

BRIOUX-SUR-BOUTONNE Centre bourg

L'opération de diagnostic archéologique est réalisée en amont d'un projet d'aménagement sur les places de la mairie et du champ de foire, situées dans le centre du village de Brioux-sur-Boutonne (79). Le terrain concerné par le diagnostic occupe la partie sud de la place. Six tranchées de diagnostic ont été implantées sur différentes sections du projet de l'aménagement routier. Cette opération de diagnostic permet de reconnaître deux phases distinctes d'occupation.

Trois sondages confirment la présence d'une occupation au sein de l'agglomération de Brioux au cours de la période antique. Cette occupation antique diffuse est particulièrement tenue au sein de la première tranchée du diagnostic. Celle-ci n'a pas permis de révéler de structure attestée pour cette période, elle témoigne en revanche de la proximité d'une installation au regard du mobilier prélevé. A l'ouest, les vestiges d'une voie et d'aménagements bordiers confirment plus nettement une occupation antique

dans ce secteur de la ville. Une restitution du tracé de cette voirie permet d'évoquer son probable rattachement à la voie romaine, orientée nord-sud, qui traverse le bourg de Brioux-sur-Boutonne. L'hypothèse d'une intersection entre ces deux voies n'est pas vérifiée dans les sondages mais son probable emplacement se situe dans l'emprise des futurs travaux.

Toute la partie orientale de l'emprise du projet se situe à l'emplacement d'une vaste nécropole du haut Moyen Âge. Près de 37 sépultures appartenant à cette nécropole ont été identifiées au sein des tranchées n° 1 et n° 2. Les sépultures apparaissent directement sous le mince revêtement de la place actuelle. Les quelques sondages profonds réalisés semblent montrer qu'un seul niveau de sépultures s'est développé au sein de l'aire funéraire pour cette seule période du haut Moyen Âge. Toutefois l'absence de fouille de sépulture durant le diagnostic ne permet pas de confirmer cette hypothèse. De même la préservation des inhumés ainsi que la réutilisation des contenants n'ont pas pu être précisées.

Enfin la présence d'au moins 5 couvercles implique une probable conservation des défunts même installés en position secondaire.

Parmi les 37 sépultures identifiées, 26 sarcophages peuvent être distingués. Ceux-ci complètent l'ensemble maintes fois mentionné depuis le XVIIIe siècle sous la forme de découvertes fortuites. L'une des plus importantes fut réalisée dans un jardin attenant à la cure et comptait près de 200 sépultures dont une très grande diversité de sarcophages à l'instar de ceux aperçus au cours du présent diagnostic (Arnault 1836-37).

Dans la zone occidentale du projet, la mise au jour de sept sépultures atteste d'un deuxième espace funéraire rattaché lui aussi à la période du haut Moyen Âge. L'étroitesse du sondage et l'absence de fouille des inhumations limitent, toutefois, l'interprétation de cet ensemble.

En dehors des sépultures, la tranchée n° 1 présente six maçonneries. Celles-ci sont systématiquement postérieures aux sépultures appartenant vraisemblablement à la nécropole du haut Moyen Âge. L'absence de niveau de sol associé et l'état très fragmentaire de certaines ne permet pas de restituer de plan précis ni de préciser la nature de ces constructions.

L'ensemble des tranchées ne présente que très peu d'indices relatifs aux occupations liées au Moyen Âge classique et à l'époque moderne de ce large espace.

L'installation de la place a pu nécessiter un décaissement au détriment de cette occupation. Seules quelques structures excavées ont été distinguées au gré des différentes tranchées. Il s'agit de sépultures repérées au sein de la tranchée n° 1. Postérieures aux bâtiments, leur densité demeure très relative. Seules cinq fosses ont été repérées. Elles démontrent toutefois une réoccupation funéraire, même lâche, de l'espace.

Emmanuel MOIZAN

Arnault 1836-37

ARNAULT C. (1836-37) - *Aperçu historique et archéologique sur le département des Deux-Sèvres*, Mem. Soc. Stat. Deux-Sèvres, s.1, t. I, p. 26.

CHAURAY

Rue du Grand Puits, rue du Rabat

Paléolithique moyen

Moyen Âge

Le village de Chauray, situé au nord-est de la ville Niort, s'est développé en bordure de vallée de la Sèvre Niortaise qui forme de nombreux méandres aux abords de l'actuel chef-lieu du département. La plaine calcaire qui ceint partiellement la ville de Niort a longtemps assuré la prospé-



Chauray, vue du bâtiment partiellement dégagé (Cliché : E. Barbier).

rité de ces villages dont l'économie était basée sur l'élevage et la culture des céréales.

Ce dynamisme fut décuplé au cours des dernières décennies par l'installation de nombreuses sociétés de service. Le projet de lotissement développé sur plus de 9 000 m² apparaît comme une nouvelle manifestation de ce développement péri-urbain. Or ces parcelles sont situées à moins de 150 m au nord d'une anomalie topographique interprétée comme une possible motte castrale.

Huit tranchées linéaires ont été réalisées dans le cadre du diagnostic. Le maintien sur certaines parties du site de dépôts rapportés au cours du long interglaciaire Riss-Würm a livré 5 artefacts lithiques probablement remobilisés depuis le Paléolithique moyen. Toutefois leur présence traduit la proximité d'une occupation sur le relief limitrophe. Par ailleurs aucun vestige ne semble associé à la motte castrale. En revanche un bâtiment isolé fut dégagé au sein de la parcelle. La conservation d'une seule assise de fondation contraint largement la lecture en plan de cette occupation d'autant plus que celle-ci est largement perturbée par les travaux récents de labours. Ainsi cet espace semble

se développer au mieux sur près de 35 m² (5,70 m x 6,60 m). L'absence de liant pour les maçonneries n'a pas aidé à la préservation de cette entité bâtie entraînant une altération importante de son architecture générale. De même l'absence d'aménagement associé ne permet pas, en l'état des connaissances, de préciser la fonction de cet espace abandonné vraisemblablement à la fin du Moyen Âge (habitat, grange). Elle s'intègre vraisemblablement dans la dynamique de reconstruction dont les seigneurs fonciers étaient « promoteurs » au sortir de la guerre de Cent Ans.

L'extrémité sud-ouest de la parcelle a révélé un ensemble de trois trous de poteaux pourvus de calages en moellons calcaires. Ceux-ci semblent participer à l'architecture d'un ensemble plus vaste dont le développement apparaît toutefois limité. Une fosse semble associée à cet ensemble. Toutefois l'absence de mobilier ne permet pas de préciser l'attribution chrono-culturelle de cette occupation.

Emmanuel BARBIER

ECHIRE

Projet collectif de recherche, Château du Coudray-Salbart et vallée de la Sèvre

Moyen Âge

Un Projet Collectif de Recherches en archéologie a été engagé en 2011 pour l'étude du château médiéval du Coudray-Salbart (à Echiré - Deux-Sèvres) propriété de la Communauté d'Agglomération de Niort. Ce projet scientifique vise à renouveler et approfondir la connaissance du site grâce aux méthodes de l'archéologie, après différentes études historiques et architecturales menées dans les années 1990 (Marie-Pierre Baudry et Pascal Langeuin).



Echiré, le château du Coudray-Salbart, vue aérienne
(Cliché : Association des amis du château de Salbart).

Parallèlement à d'importantes campagnes de restauration menées depuis 2002, il paraît opportun de replacer les récentes observations archéologiques (Adrien Montigny, Nicolas Prouteau) dans une nouvelle analyse plus globale du site.

Le Coudray-Salbart est en effet reconnu comme l'un des châteaux majeurs du début du XIII^e siècle en France, bâti par le seigneur de Parthenay avec le soutien des rois d'Angleterre. Par sa qualité de construction exceptionnelle comme par sa qualité de conservation, ce château est un terrain d'étude privilégié pour les castellologues, mais aussi pour les spécialistes de l'histoire des techniques de construction et les historiens d'art. Son architecture défensive élaborée offre toutes les innovations apparaissant vers 1200 en Europe (archères, gaine) forçant les comparaisons sur bien des points avec les châteaux de Terre Sainte. La conservation des dispositions sommitales des murs et des

tours, abandonnées depuis des siècles, offre des perspectives intéressantes pour l'étude des dispositifs de flanquement verticaux (chemins de ronde fossilisés avec archères dans merlons, hourds dont les bois sont encore en place). Les historiens d'art sont sensibles aux solutions techniques et esthétiques que l'on trouve sur le château (tous types de voûtes romanes et gothiques, sculptures) à comparer avec les grands chantiers religieux en région. Au-delà de ces éléments architecturaux, le programme d'ensemble (plan) de la forteresse, tout en témoignant de différentes phases de construction très rapprochées, s'inscrit dans la continuité des modèles royaux capétiens (Philippe-Auguste) et Plantagenêt (Jean-sans-Terre).

Le travail réalisé au cours de l'année 2011 avait pour objectif de définir un programme de recherche pluriannuel envisagé sur trois ans (2012-2014) et comprenant des études documentaires, d'archéologie du bâti et sans doute une fouille programmée. Cette première année 2011 de définition et de récolement de l'ensemble des informations (récolement des archives notamment, et repérages dans les fossés) a permis de confirmer et valider la pertinence des thèmes de recherche posés par l'équipe :

1. L'étude du château dans son environnement : Le château et son territoire (peuplement, paroisse, seigneurie, etc.) ; Le château et la Sèvre niortaise : surveillance d'un pont, d'un gué, relations avec le port de Niort ; La transformation de la colline calcaire et les phases de creusement des fossés, les carrières.

2. Les moyens et les techniques de construction : Les techniques de taille et de mise en œuvre de la pierre ; L'analyse des mortiers ; Les échafaudages et les systèmes de levage et coffrages.

3. Les étapes de l'évolution de l'ensemble castral : La reconnaissance du plan du premier château dont l'existence a été mise en évidence dans la cour intérieure et ses relations avec l'actuelle forteresse ; Le phasage général des constructions (tours et enceintes) ; La compréhension des différents systèmes d'entrée.

L'équipe réunit une dizaine de chercheurs professionnels ou amateurs, associés en fonction de leurs spécialités et méthodes : recherche historique, analyse du bâti, étude des céramiques, de la sculpture médiévale, géologie, techniques de construction, topographie et relevés, analyse des mortiers, prospection sur les berges de la Sèvre, etc. Elle est placée sous la direction de Marie-Pierre Baudry (Atemporelle) en collaboration principale avec Adrien Montigny (INRAP) et Jean-Luc Piat (Hadès). Le projet, qui comprend un volet de diffusion des connaissances scientifiques, est soutenu par la DRAC Poitou-Charentes, la Communauté d'agglomération de Niort et le Conseil général des Deux-Sèvres.



Echiré, le château du Coudray-Salbart (Cliché : J.-L. Bernard)

Marie-Pierre BAUDRY-PARTHENAY

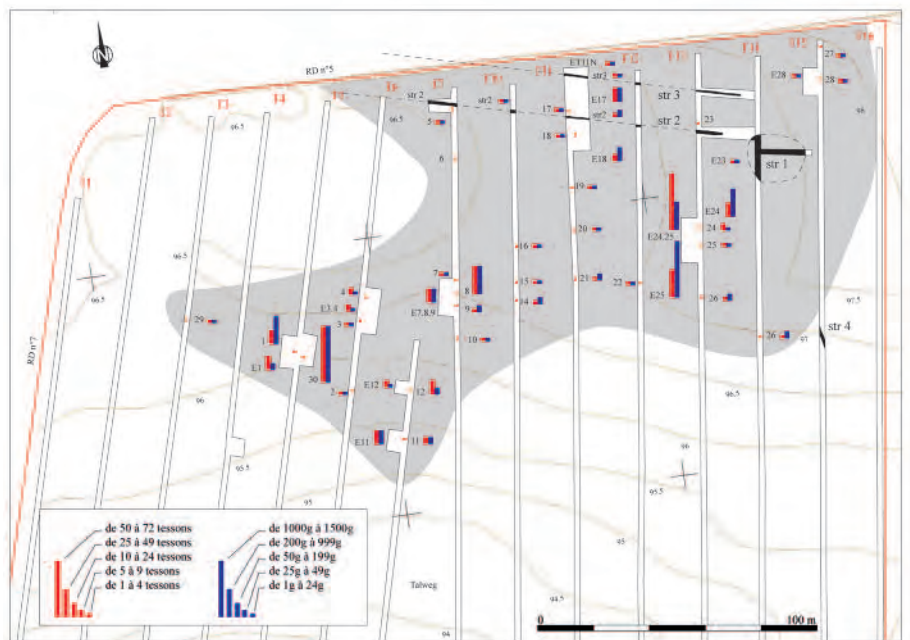
Néolithique

Âge du Bronze

FRESSINES La Croix Ganne

Le diagnostic de la future ZAC est situé au nord ouest de la commune de Fressines. Il a été réalisé sur 117 206 m². Un indice de site a été découvert dans la partie nord-est de la future zone d'activité de La Croix Ganne. Il correspond à une occupation attribuable vraisemblablement à la fin du Néolithique, récent ou final, voire du Bronze ancien.

Au niveau des structures, aucun aménagement ne peut être rattaché de manière certaine à cet ensemble. On notera, cependant, d'une part la présence de deux fossés rectilignes (2 et 3) et parallèles, séparés d'une quinzaine de mètres et, pour l'un d'entre eux, reconnu sur près de 100 m, pouvant former un aménagement important en liaison avec cette occupation ancienne du site. D'autre part des concentrations de mobilier localisées dans la couche 2, entre la terre végétale et le substrat, semblaient parfois pouvoir être rattachées à des dépressions, fosse (?), aux contours irréguliers et peu marqués dans le substrat argilo limoneux brun orangé. Quoi qu'il en soit, au vu de l'abondance du mobilier céramique, 392 tessons pour 5 331g, de la taille des tessons et de l'impossibilité qu'il ait été redistribué par des colluvions, il est certain que nous nous trouvons sur l'épicentre de cette occupation, dont les limites sont connues sur trois côtés. En effet aucun mobilier n'a été découvert à l'ouest de la tranchée 3, à l'est de la tranchée 15 et dans la partie sud de l'emprise. Seule la limite nord n'est pas connue mais il est très vrai-



Fressines, plan de la partie nord du site montrant l'emprise potentielle du site en gris et figurant la répartition du mobilier céramique en nombre et en poids (relevé : V. Mialhe, DAO : S. Vacher).

semblable que la ligne de crête marquant la limite nord de l'emprise, en forme la limite périphérique, au-delà, le versant exposé au nord et aux vents dominants, étant moins propice à une implantation.

Les éléments de forme et de décor sont rares, on notera 6 bords, 17 fragments de base ou fond plat et 6 éléments de préhension, anse, barrette et bouton. L'essentiel de la céramique correspond à des tessons appartenant à des vases de stockages, la céramique fine est peu représentée,



Fressines, mobilier céramique, bords et éléments de préhension
(Cliché : S.Vacher).

on notera aussi la présence de quelques éclats de silex. A titre de comparaison, on mentionnera la découverte lors d'un diagnostic d'un site de même nature à Cozes Boulevard de Bonnes Nouvelles où un mobilier ubiquiste rattachable à la même période chronologique a été découvert, mais où un ensemble organisé de trous de poteau a permis de mettre en évidence le plan d'un grand bâtiment méconnu pour ces périodes dans la région Poitou-Charentes. Potentiellement, les terrains alloués à la future ZAC de Fressines, dans leur partie nord, peuvent receler le même type d'aménagement, malgré leur absence de reconnaissance lors de notre intervention, laquelle ne représente que 10 % de la surface du projet. Le potentiel exact du site sera révélé uniquement par un décapage extensif à même de proposer une meilleure lecture du sol et le repérage de l'ensemble des traces d'occupation ancienne.

Stéphane VACHER

LIMALONGES

Les Glands de Baillefais, les Groies-Est et les Clairelles (1ère tranche)

Un projet d'extension (1ère tranche) de la carrière à ciel ouvert de Limalonges (Charente), déposé par l'entreprise Guillon SA, est à l'origine du diagnostic archéologique. La proposition d'aménagement affecte plusieurs parcelles cultivées aux lieux-dits Les Glands de Baillefais, Les Groies-Est et Les Clairelles. Les travaux couvriraient une surface d'un peu moins d'1 hectare. L'environnement pouvant se révéler propice à la découverte de vestiges archéologiques (proximité d'un dolmen et d'un tumulus datés du Néoli-

thique), les investigations sur le terrain se sont déroulées du 21 février au 07 mars 2011.

Aucune trace d'occupation humaine n'a été observée sur l'ensemble de l'emprise, pas même les nombreuses limites parcellaires qui sont visibles sur le cadastre napoléonien de 1836. Il semble bien que les terrains intéressés n'aient été exploités que très tardivement (XIX^e siècle) en raison d'un relief accidenté qui pouvait être auparavant boisé.

Jérôme ROUSSEAU

MAULÉON

Parc économique de la Lande Loublande

Le projet d'aménagement d'une zone d'activité à Mauléon (parc économique de la Lande Loublande) dans les Deux-Sèvres a motivé cette opération de diagnostic archéologique. La prescription porte sur presque 12,8 ha et elle concerne plusieurs parcelles agricoles. Le chantier s'est déroulé durant dix jours, du 19 au 30 septembre 2011. Le substrat est granitique et gneissique et il se traduit par des arènes qui résultent de son altération.

Les traces d'occupation sont très pauvres et elles se résument à quelques tronçons de fossés parcellaires que corroborent les plans cadastraux (cadastres actuel et napoléonien). Aucun autre vestige n'a été mis au jour.

Julien PELLISSIER

MELLE

Église Saint-Hilaire

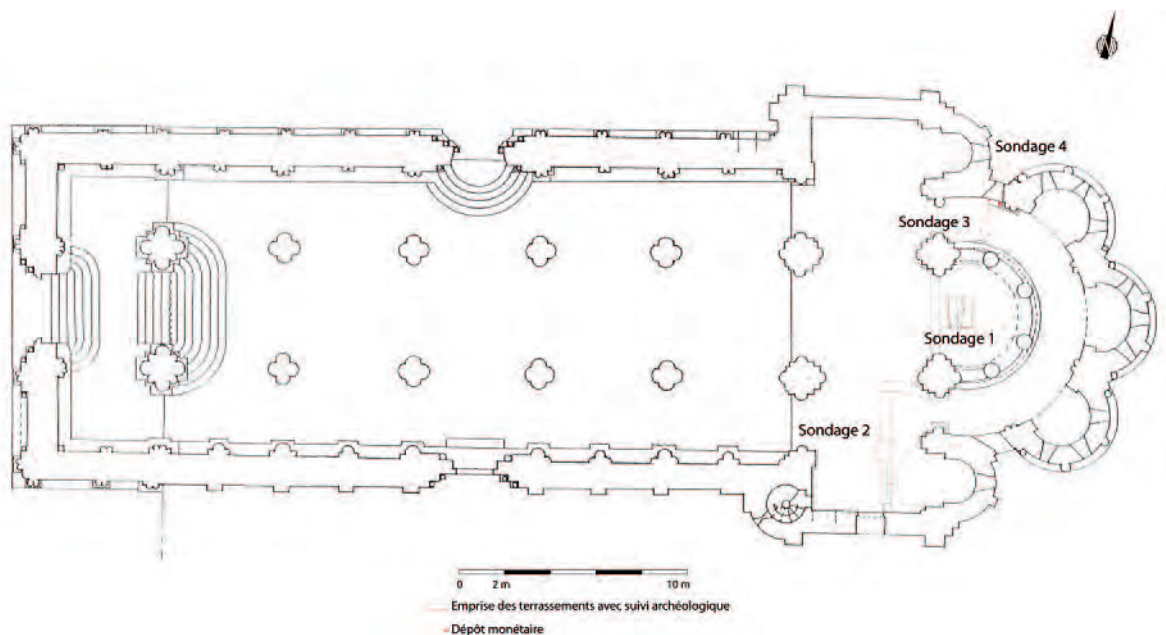
L'église Saint-Hilaire est implantée sur la rive droite de la Béronne, dans un faubourg au sud-ouest de la ville de Melle. L'édifice est classé au titre de Monument Historique depuis le 18 avril 1914 mais il est remarqué dès 1840 par Prosper Mérimée. En 1998, il est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO au titre d'étape du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Un projet de valorisation et d'aménagement du chevet a entraîné une dépose des dallages et des tranchées (voir plan). Un suivi archéologique a donc été prescrit par le Service Régional de l'Archéologie Poitou-Charentes. La découverte d'un dépôt monétaire dans l'une des tranchées justifie une contribution d'Arnaud Clairand, numismate professionnel et auteur de travaux sur les ateliers de Melle.

Malgré l'existence de sources, l'histoire de l'église Saint-Hilaire reste encore mal renseignée. L'origine de l'implantation religieuse n'est pas établie. Sur le terrain, aucun vestige d'une construction mentionnée au XI^e siècle n'a été repéré. Selon les auteurs d'une importante bibliographie, l'édifice conservé est construit au XII^e siècle en deux phases : d'abord le chevet et le transept, puis la nef. Toutefois une rapide observation de cette dernière permet de constater une différence de supports entre les collatéraux,



Melle, église Saint-Hilaire, le chœur, inscription épigraphique sur le tailloir d'un chapiteau (Cliché : Hadès).

des ruptures d'assises et une interruption des plinthes de soubassement entre la première et la seconde travée. Un changement de parti en cours de chantier est donc possible ainsi qu'une extension de la nef lors d'une phase jusqu'alors insoupçonnée. Ces observations nécessiteraient d'être approfondies en reprenant les identifications et caractéristiques des structures et des décors ainsi qu'une étude métrologique. Plusieurs études de bâti ont démontré la présence d'équipes distinctes ou de phases par le biais de cette méthodologie.



Melle, plan de l'église Saint-Hilaire, avec indication des sondages en rouge (DAO : Hadès).

En attendant, la découverte d'un dépôt de 77 monnaies confirme en partie la chronologie du chevet estimée à partir du caractère d'une inscription épigraphique sur un tailloir (voir photo). La construction du déambulatoire serait antérieure à 1109, date ultime de l'enfouissement. D'après l'inscription évoquée, elle aurait bénéficié d'un financement d'un dénommé *Aimericus*, peut-être *Aimericus Abelini* supposé être un membre de la milice castrale melloise.

Pour le mobilier, rappelons que les études ne sont pas achevées. Une analyse des fibres d'un tissu enveloppant les monnaies est envisagée. Elle reste actuellement au stade de devis, en attendant un financement. Notons que cette découverte a bénéficié d'une diffusion rapide auprès d'un très large public. Elle a mis en exergue l'intérêt de faire des suivis archéologiques même si l'impact de l'aménagement reste minime.

Patrick BOUVART

La métallurgie du plomb et de l'argent a particulièrement retenu notre attention cette année. Les méthodes de production à la période carolingienne posent question. En effet, les derniers résultats obtenus sur des plombs de scories archéologiques montrent des teneurs particulièrement faibles en argent. Pour atteindre de tels taux, il faut considérer une métallurgie particulièrement performante qui ne laisse pas perdre de plomb. Les essais conduits en 2011, et faisant suite à ceux de 2010, confirment l'importance de l'usage d'une brasque. Toujours dans le cadre des techniques de production des métaux non-ferreux, la réalisation lourde d'un four à réverbère nous permet d'approcher les questions de transferts technologiques d'un continent à un autre. Nous avons clôturé cette année les phases d'essai. Ce four est maintenant fonctionnel et sera testé dès l'été 2012. La plate-forme expérimentale de Melle a également permis de développer des techniques du photo relevé et de la photogrammétrie dans le cadre d'expérience d'abattage au feu. Le degré de précision atteint pour les relevés 3D permet de bien mieux saisir comment un feu travaille. Entamé depuis maintenant six ans, les travaux de recherche expérimentale sur les techniques de production monétaire antique se poursuivent. Enfin qu'il s'agisse de la métallurgie de l'argent, avec le comportement du bismuth, ou de celle du fer, sur le problème des soudures, les expérimentations permettent de créer des référentiels qui intègrent de nouveau la chaîne de réflexion en laboratoire. L'ensemble des expériences menées lors du premier projet collectif (2007-2009) font l'objet d'une édition qui sera disponible dans le courant du premier semestre 2012.

Florian TÉREYGEOL



Le four à réverbère pour la fusion de la galène en fonctionnement de nuit (Cliché : F. Téreygeol).

Un suivi archéologique est réalisé depuis le mois d'avril 2011 dans le cadre des travaux d'aménagement du centre ville de Niort. Quatre rues et places sont particulièrement concernées par ce projet.

I. Rue Victor Hugo

Le but des travaux, commandités par la Communauté d'Agglomération de Niort, était de changer les canalisations du système d'assainissement souterrain. Des buses de 0,60 m de diamètre ont été posées dans une tranchée continue d'environ 2,5 m de profondeur pour une largeur comprise entre 1,50 m et 4 m environ. Le creusement s'est étendu sur toute la longueur de la rue. D'une manière générale, toutes les ouvertures effectuées dans la rue se sont révélées positives, mais la nature des vestiges découverts et leur

intérêt archéologique sont très variables, d'autant plus que tous ce qui a été dégagé n'a pu encore être étudié dans son intégralité. Seules les découvertes majeures seront évoquées ici.

Les murs usm 1 et usm 2

Au croisement des rues Berthomé et Hugo, deux murs ont été dégagés ; l'un est orienté Nord-sud (usm 1) et l'autre Est-ouest (usm 2), formant ainsi un angle droit. Tous deux sont érigés selon la même technique de construction, faite de petits et moyens moellons grossièrement équarris disposés en assises régulières et liés par du mortier en terre. Le mur usm 2 présente au moins deux fentes de jour, la présence d'une troisième n'ayant pu être vérifiée. D'après les divers documents littéraires et archivistiques consultés, il pourrait



Niort, secteur ViHu2. Murs usm 1 et 2, fentes de jour 1 et 2. Vue depuis le Nord-ouest (jalon de 1 m) (Cliché : C. Trézeguet).

très bien s'agir des murs de fondation des halles médiévales. Le matériel archéologique (tessons de céramique et de verre, objets métalliques, ossements, ...) n'a pas pu encore être étudié.

Les pierres tombales

En poursuivant les terrassements vers le Sud-est, la pelle mécanique a mis au jour une artère secondaire du grand collecteur d'eaux usées et pluviales construit à la fin du



Niort, secteur ViHu2. Pierre tombales (Cliché : C. Trézeguet).



Niort, secteur ViHu2. Second groupe de pierres tombales (Cliché : C. Trézeguet).

XIX^e siècle pour assainir le sous-sol de la ville¹. Tout d'abord, il a été constaté que certains blocs constituant les murs de ce canal étaient des blocs de remplois. Ensuite,

¹ Il est aujourd'hui appelé « ovoïde » par la plupart des habitants de la ville à cause de son plafond de forme ovoïdale dans certaines de ses parties. Dans les documents d'archives (Archives Municipales) datant de sa construction, il est dénommé sous l'appellation de « aqueduc », « égout » ou encore « canal ».

le couverture des parois du canal était constitué, sur la

largeur totale du sondage, de six pierres tombales d'époque moderne et de forme caractéristique de la région. De forme semi-circulaire ou à pans coupés, elles portaient toutes au moins deux inscriptions funéraires dédicatoires stéréotypées, écrites dans un français parfaitement compréhensible aujourd'hui. Ces dernières permettent non seulement l'identification des défunts, mais donnent aussi la date de leur décès. Après consultation des registres paroissiaux de la ville, il apparaît qu'au moins deux des sarcophages provenaient du cimetière désaffecté de la paroisse Saint-André.

II. Place des Halles

Les travaux dans le secteur ont consisté au creusement de fosses d'arbres et en la continuation du terrassement nécessitée par les travaux d'assainissement lancés depuis la place de la Brèche, en passant par la rue Victor Hugo, par la place dont il est question ici, et ce jusqu'à la rue Thiers. Les sondages réalisés sont cependant d'une profondeur beaucoup plus faible, atteignant 1,80 m au maximum pour les fosses d'arbres.



Niort, secteur PlaHal1. Fosse d'arbre. Vestiges maçonnés (Cliché : C. Trézeguet).

Le creusement d'une fosse d'arbre sur la Place des Halles, anciennement Place du château, a permis de mettre au jour les vestiges de trois maçonneries distinctes, relevant de techniques de construction différentes. Seules deux de ces maçonneries retiendront ici notre attention. Une première construction est apparue en bordure Nord du sondage : une construction constituée d'un alignement de dalles de pierres équarries liées par du mortier, de forme rectangulaire, de largeur et de longueur variables. Afin de constituer un alignement, on remarque qu'un blocage a été réalisé dans la partie Nord-est de la maçonnerie pour rattraper les différences entre la dalle la plus longue et les

autres. Le parement est constitué de moëllons grossièrement équarris alors que le blocage est fait de cailloux bruts et de terre. Ces dalles constituent le couverture d'au moins deux espaces ménagés en sous-sol, visibles sur toute la longueur de l'alignement, séparés par des murs maçonnés faits de petits moëllons vraisemblablement liés par du mortier. La seconde partie de la construction se distingue par ses moëllons soigneusement taillés, liés par un mortier de terre extrêmement compact. Les deux murs sont disposés selon un angle droit à pan coupé, et viennent s'appuyer sur la maçonnerie précédente.

Grâce à la lecture d'un document conservé aux Archives Municipales intitulé « Devis estimatif des travaux et fournitures à faire pour la confection définitive de la fontaine d'Austerlitz en face de la maison commune, pour la petite place dite du château », il est possible de penser que les maçonneries découvertes correspondent à cette fontaine, construite en 1806 et réparée une première fois en 1823 et détruite dans les années 1840. Par ailleurs, on apprend que les moëllons qui ont servi à l'érection de cette fontaine provenaient de la porte médiévale de Saint-Gelais et d'une portion du mur d'enceinte sis à cet endroit.

III. Place du Donjon

Les travaux ici sont de même nature que dans les autres secteurs évoqués ci-dessus. Les terrassements ont été ici assez profonds, atteignant presque 4 m à certains endroits. Ce secteur avait déjà fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 1991 lors d'un projet de construction d'un parking souterrain. Les résultats, notamment géologiques, qui avaient alors été obtenus, ont été vérifiés cette fois encore. Ainsi, outre diverses perturbations dues à des aménagements paysagers anciens, plusieurs constructions ont été dégagées, telles des portions de murs appuyées sur la roche naturelle. Il est difficile d'identifier clairement ces constructions.

La découverte majeure faite dans ce secteur consiste en ce que l'on peut identifier pour l'instant comme un arc en plein cintre à claveaux irréguliers, blocs de pierre calcaire taillés avec soin. L'arc soutient un mur fait de moëllons de dimensions variées, grossièrement équarris, liés par du mortier de chaux de couleur beige contenant des inclusions de cailloux. Au total huit assises sont conservées. La construction est conservée sur une hauteur maximale de 2,10 m et sur une largeur maximale de 1,35 m. La construction semble être d'une épaisseur d'environ 0,90 m. À son extrémité Sud, le mur s'appuie en partie sur la roche naturelle. Le remblai dégagé contre la construction ne comporte pas de matériel archéologique.



Niort, secteur PlaDo. Vestiges de l'« arc » (Cliché : C. Trézequet).

Le donjon était entouré d'une enceinte de 700 m de long pourvue de 12 tours rondes, délimitant une vaste esplanade comprise entre la rue Brisson, la rue Thiers, la rue de l'Abreuvoir et la Sèvre. Cette enceinte renfermait plusieurs bâtiments d'habitation et de servitude : logement du Gouverneur et des troupes, écuries, étables, granges, magasin de grains, fontaine et l'église paroissiale de Saint Gaudent (Bily-Brossard 1998, Trouvé *et al.* 1998). Il n'est donc pas surprenant de retrouver à l'intérieur de l'ancien territoire du château des vestiges de constructions maçonnées. Par ailleurs, l'observation d'un plan d'alignement dressé en 1821, montre qu'un pan de mur appartenant à l'enceinte du château présente une implantation et orientation similaires à ce qui a été mis au jour. Pour affiner les interprétations et comprendre cette structure, le chantier a provisoirement été arrêté, et un diagnostic archéologique sera réalisé par une équipe de l'INRAP à la fin du mois de janvier.

Céline TRÉZEGUET

Bily-Brossard 1998

BILY-BROSSARD J. (1998) - *Le Château de Niort*, bshsds Tome X cinquante-troisième année, 1er trimestre de 1958, 1958, p 391.

Trouvé *et al.* 1998

TROUVÉ V., VERNINAS G. et N. PEXOTO N. (1998) - *Niort, Deux-Sèvres*, Atlas Historique des Villes de France, Paris, 1998, p 6.

Âge du Fer

NUEIL-LES-AUBIERS Contournement nord

La commune de Nueil-les-Aubiers est située aux confins septentrionaux du département des Deux-Sèvres, au nord de Bressuire.

Le projet de contournement du bourg par le nord, objet du

diagnostic, correspond à un tracé long de trois kilomètres qui joint la RD 28, à l'ouest, où il recoupe le tracé de la voie antique Nantes-Poitiers, à la RD 759, à l'est, et traverse deux autres routes départementales, les RD 152 et 33. La

surface de l'emprise du projet est supérieure à huit hectares.

En plus des vestiges isolés non interprétables rencontrés (fossés et fosses), une série de structures en creux forme un ensemble homogène au lieu-dit L'Humeau, à l'ouest du tracé. Circonscrit sur une centaine de mètres dans l'emprise, cette installation est caractérisée par un maillage de fossés encadrant une série de fosses et trous de poteau.

Ces vestiges peu originaux trouvent un grand intérêt dans la datation des comblements, obtenue grâce à un abondant mobilier céramique situant l'occupation dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère (étude G. Landreau), une période laténienne de transition peu observée dans cette partie septentrionale de la région Poitou-Charentes.

Thierry CORNEC

Moyen Âge
Époque moderne

PARTHENAY L'Aubier

Époque contemporaine

À l'ouest du centre ancien de la ville de Parthenay, le terrain de l'Aubier, d'une surface primitive de plus de 3,5 ha, est occupé en son centre par une vaste mare. Il se situe à la sortie ouest du faubourg Saint-Paul d'origine médiévale, juste après la chapelle du Rosaire et de son cimetière, dont une partie a fait l'objet de fouilles dans les années 1990. Les parcelles appartenaient à un ensemble cohérent clos de murs, de forme triangulaire, compris entre deux anciens chemins. Les 2 hectares non encore urbanisés ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique préalablement à la réalisation d'un lotissement.

Le substrat, constitué d'arène granitique et parfois de bancs de granit, est recouvert par une couche presque uniforme de sédiment sablo-limoneux brun foncé, de 0,30 à 1,00 m d'épaisseur. Des épandages de mobilier très fragmenté (céramique, tuile) se rencontrent dans les parties basses du site, à des profondeurs comprises entre 0,40 et 0,80 m, sur une épaisseur de 5 à 10 cm. L'étude de la céramique (B. Véquaud) montre une grande hétérogénéité de datation qui s'étend des X^e-XII^e s. aux XVI^e-XVII^e s., avec une prédominance pour les XIV^e-XVI^e s. Aucune organisation n'apparaît dans ces niveaux, ni aucune structure, l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il s'agit de mobilier, transporté avec les fumures dans le cadre d'une activité agricole, qui a colluvionné dans la pente du terrain. La proximité du faubourg expliquerait la relative abondance de ce mobilier.

Les fossés sont les structures les plus abondantes, ils sont orientés aussi bien nord-sud dans les parties hautes que est-ouest dans les parties basses. L'absence de mobilier ne permet pas de les dater. On notera la présence de deux fossés presque parallèles qui ont pu encadrer un chemin, toutefois aucune surface de roulage n'y a été observée. Deux gros blocs de granit ont été rencontrés le long de cet axe, dans le comblement d'un des fossés ; un autre était fiché dans une fosse et calé par des blocs et des scories. Ce dernier cas évoque une borne destinée à matérialiser une limite parcellaire.

Le sous-sol étant particulièrement humide, de nombreux aménagements de drainage ont été mis en évidence, en complément ou en remplacement du réseau de fossés. Les drains les plus récents, en tuyaux de terre cuite (fin XIX^e-début XX^e s.) sont en liaison avec des mares dont une comblée de gravats au XX^e s. Le long de la bordure sud-ouest du terrain, là où le granit affleure, des zones d'extraction ont été mises au jour. De faible ampleur, elles sont abandonnées vers la fin du XIX^e s. Ces aménagements appartiennent à une mise en valeur des terrains dans la seconde moitié du XIX^e s., liée à la construction d'une maison de maître à l'extrémité orientale des parcelles.

Jean-Paul NIBODEAU

Antiquité

ROM 12, rue des Boissières

Diagnostic (mars 2011) et fouille (octobre à décembre 2011) Dans le cadre d'un projet de construction individuelle, une fouille préventive de 600 m² a permis de compléter l'étude des quartiers occidentaux de l'agglomération antique de *Rauranum* (Rom) citée sur la Table de Peutinger. L'emprise se trouve au nord de la fouille programmée en cours dite du « Parc », le long de la rue principale. Cette dernière se trouve sous l'actuelle route départementale conduisant à Messé.

Sur l'ensemble de la propriété, la stratigraphie de 1,50 m de hauteur a permis de distinguer quatre phases allant de la période augusto-tibérienne au Bas-Empire. Pour ce dernier, les états couvrant la seconde partie du III^e siècle et le IV^e siècle sont très bien conservés. Un établissement constitué de deux bâtiments et d'une cour caractérisent cette séquence finale. Aucun vestige du haut Moyen Âge n'a été recensé. Cela confirme l'abandon de ce noyau urbain à la fin de l'Antiquité. En remarque, des fosses postérieures ont

perturbé les dépôts gallo-romains dans la partie est de la parcelle. L'étude post-fouille est en cours pour obtenir les résultats complets sur les bâtiments dégagés.

Philippe POIRIER

Bouet 2003

BOUET A. (2003) - *Thermae gallicae, Les thermes de Barzan (Charente-Maritime et les thermes des provinces gauloises*, Bordeaux, édition Fédération. Aquitania, supplément Aquitania, n°11, 722 p.

Brunie 1995

BRUNIE D. (1995) - ROM, « Les Boissières » (Deux-Sèvres), n° 79 230 039 AH, rapport de fouilles de sauvetage, dactylo., SRA Poitou-Charentes, 25 p.

Brunie 1996

BRUNIE D. (1996) - ROM – *Le Parc (Deux-Sèvres)*, n° 79 230 048 AH, rapport de sauvetage, dactylo., SRA Poitou-Charentes, 18 p.

Dabas et al. 2002

DABAS M., DIEUDONNÉ-GLAD N. et POIRIER P. (2002) - Caractérisation des structures d'une forge antique : approche archéologique, géophysique et anthracologique, *Revue d'Archéométrie*, n°26, p.141-153.

Dieudonné-Glad 2000

DIEUDONNÉ-GLAD N. (2000) - Nouvelles données sur l'extension et l'occupation de l'agglomération antique de Rom, *Bull. de l'AAPC*, n°29, p. 17-42.

Dieudonné-Glad, Treffort 2005

DIEUDONNÉ-GLAD N. et TREFFORT C. (2005) - Rom (Deux-Sèvres), in *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Age*, Chauvigny, édition ACP, Mémoire, xxvii p.147-165.

Poirier et al. 2006

POIRIER P., BERNARD R., GUITTON D. et ROUSSEAU J. en coll. avec L. MALÉCOT (2006) - *Rom, Deux-Sèvres, Le Parc et La Petite Ouche (79)*, rapport de diagnostic archéologique, Pessac, INRAP GSO DOM, 40 p.

Poirier et al. 2011

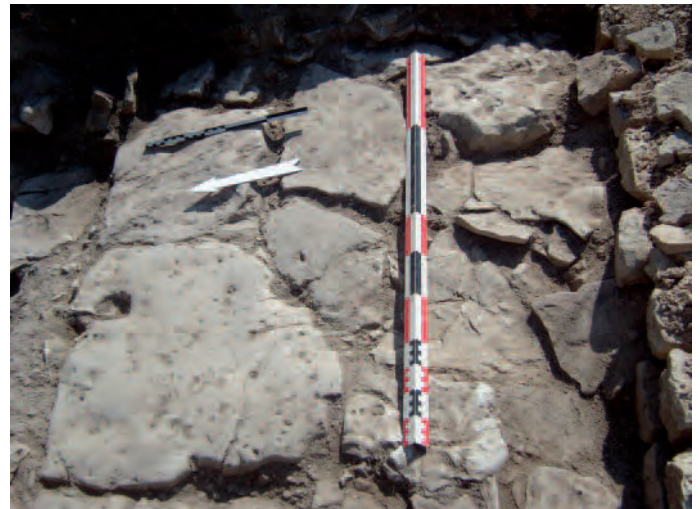
POIRIER, P., BERNARD, R., GUITTON, D., LARMIGNAT, B., LECONTE S. et MALÉCOT, L. (2011) - *Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Rom, 12, rue des Boissières*, rapport final de diagnostic, Bègles, INRAP GSO, 65 p.

Antiquité

ROM Le Parc

La campagne de fouilles de 2011 a consisté en l'extension des zones déjà ouvertes, et l'exploration de la stratigraphie, notamment dans la pièce A. La découverte de nouveaux éléments bâtis (CA1) et de constructions antérieures au dernier état (MR7, MR47) permettent d'entrevoir des opérations futures pour tenter d'entrevoir une chronologie plus précise de la vie des lieux.

Il est également possible de mieux comprendre cet îlot de *Rauranum*, le long de la voie principale (potentielle voie Poitiers-Saintes), sachant que les interventions menées sur la Petite Ouche 1 (1994 – 1998) et la Petite Ouche 2 (2007) offrent désormais un vue plus large de l'occupation du nord-est de la ville pendant l'Antiquité. Par ailleurs, l'apport des données mise au jour fin 2011 par l'INRAP, de l'autre côté de la voie secondaire (au nord), devrait aller dans ce sens et offrir une vision assez complète de la partie nord orientale de la vie de *Rauranum*, à une période encore mal connue en Poitou (de la fin du III^e au V^e siècle de notre ère) La présence de citernes dans la pièce A, la confirmation d'une activité liée au débit de carcasses animales dans la pièce E et l'organisation du bâtiment le long de la voie secondaire (avec une possible évacuation d'eaux pluviales) permet également d'apporter un plus indéniable dans l'organisation de cet îlot, la fonction de ce bâtiment étant de plus en plus clairement destinée à l'artisanat.



Rom : vue du trottoir dégagé lors des fouilles (Cliché : L. Malécot)

Enfin, compte tenu des informations recueillies sur cette session de fouilles, il s'avère que le plan général du bâtiment se dessine désormais de manière à présenter une organisation relativement régulière, bien qu'un seul mur dans le secteur 2 (MR3), semble ne pas suivre la même orientation que les autres. Une exploration plus poussée des lieux, compte tenu des diverses perturbations mo-



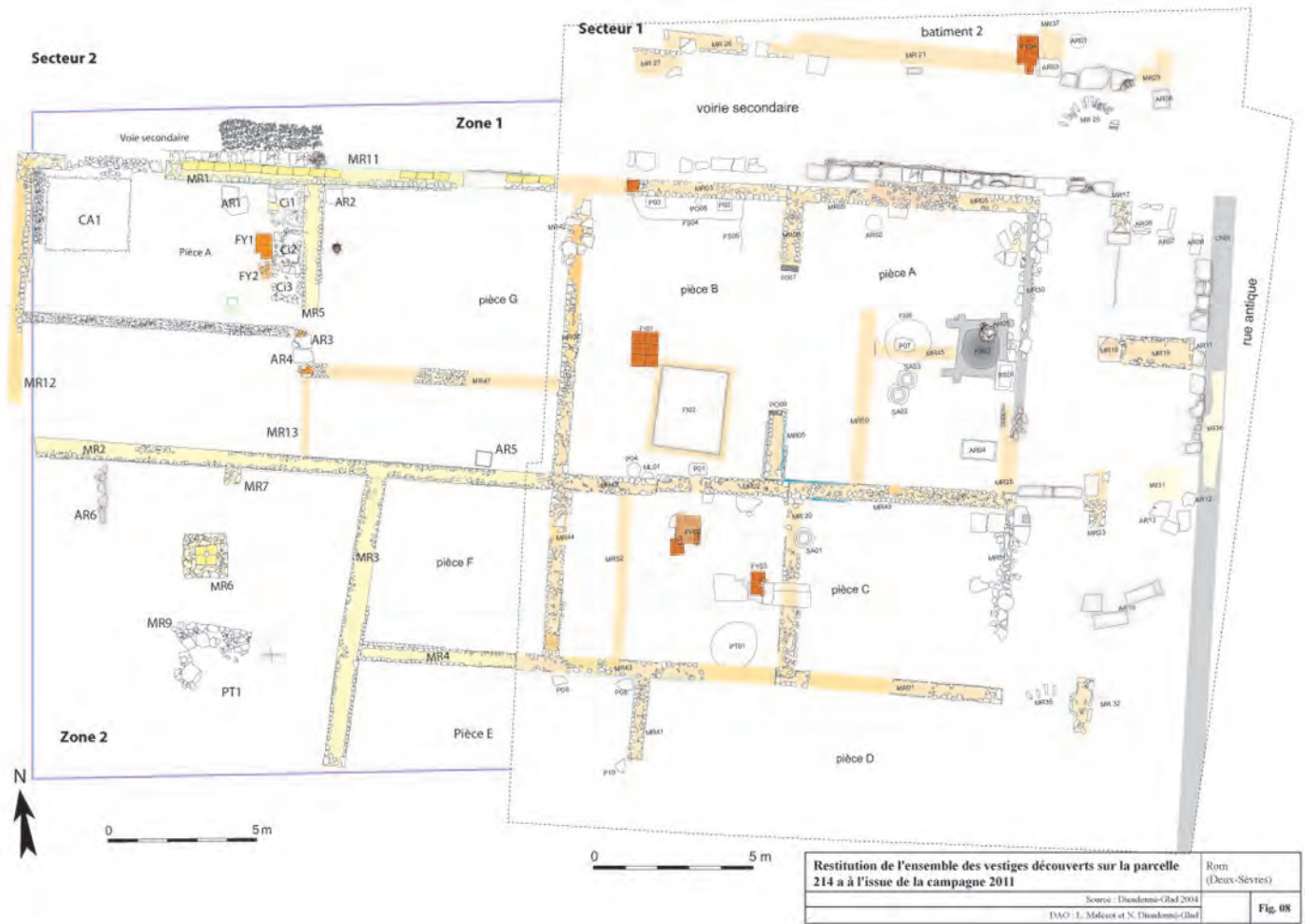
Rom : vue générale du secteur de fouille (Cliché : L. Malécot)

dermes, devrait peut-être permettre de comprendre mieux ce phénomène, en admettant qu'il ne soit pas simplement anecdotique.

Le travail mené cet été offre des perspectives d'action particulièrement intéressantes pour l'avenir, passant obligatoirement par une fouille extensive des zones mises au jour

de la voie secondaire se voit complétée. L'hypothèse d'une entrée d'eaux pluviales devra également être approfondie, et la voie devrait être entièrement dégagée vers l'est.

- La pièce A : le module de la pièce étant désormais connu dans son dernier état de fonctionnement, il convient désormais de comprendre son organisation lors des états antérieurs. Un premier pas a été franchi à travers le sondage mené dans la partie nord-orientale de la pièce, et il sera nécessaire de s'appuyer sur ces données pour étendre cette exploration vers le nord. Cela permettrait entre autres de comprendre la présence de MR8. De plus, la possibilité d'une paroi plus précoce, marquée par un alignement de pierres et un arrêt de la couche 112, pourra être confirmée ou infirmée.
- Pièce C : Une extension de la fouille menée en 2011 est désormais nécessaire pour tenter de comprendre le rôle de cette pièce, dont la seule ouverture semble se faire vers l'avant du bâtiment. Un sondage pourra être alors mené pour tenter d'appréhender la stratigraphie complète des lieux.
- Pièce G : Bien qu'extrêmement perturbée par les travaux modernes, la campagne 2011 a permis d'entrevoir une stratigraphie en partie conservée, montrant une série de recharges de sols. Ces sols sont postérieurs à la des-



Rom : plan général de la fouille (DAO : L. Malécot, N. Dieudonné-Glad) trottoir

dans le secteur 2 et plus précisément dans la zone 2. L'extension des zones ouvertes apportera des informations plus précises à plusieurs niveaux :

- La voie secondaire : le *rudus* étant *a priori* postérieur au trottoir longeant le mur principal, la chronologie relative

de la construction du mur MR47, d'orientation est-ouest, dont la présence atteste d'une organisation des murs différentes dans un état antérieur. Il convient désormais de tenter de comprendre la stratigraphie générale des lieux et ainsi entrevoir une organisation intérieure du bâtiment avec

une distribution des espaces revue lors de la dernière phase d'occupation.

- Pièce E : La fonction de la pièce est comprise, dans son dernier état de fonctionnement. Les interventions futures devront s'intéresser aux états antérieurs des lieux, de manière à comprendre notamment les périodes d'édification des murs MR3 et MR4.

- Zone 2, partie sud-ouest (cour intérieure ?) : la campagne 2011 s'est peu focalisée sur cette zone, mis à part les travaux menés entre MR2 et MR6, dont le but a été de déceler une stratigraphie cohérente à travers deux phases perçues en 2010. Si l'idée d'une cour intérieure au bâtiment persiste, il convient d'explorer la zone, autour de MR6 et PT1, pour tenter de comprendre le rôle exact des lieux. Il sera notamment nécessaire de pousser l'exploration jusqu'au mur MR10 repéré par L. Lafargue, de manière à avoir une vision complète de toute cette zone du bâtiment.

De manière générale, et comme dans le secteur 1, ce bâtiment a connu plusieurs phases de construction et d'occupation. Et il semble (ce qui reste cohérent avec les données acquises sur les autres sites) qu'un réaménagement assez important ait eu lieu à la fin du III^e siècle, marqué par un remblais parfois important, les sédiments étant parfois remplis de tessons de céramique des II^e-III^e siècles. Si cette idée se confirme, c'est toute la zone qui semble être touchée par ce changement important, des observations du même type ayant été formulées sur les chantiers de la Petite Ouche 1 et 2. Le rôle artisanal sur la dernière phase d'occupation repérée semble également se confirmer, mais d'autres explorations sont encore nécessaires pour confirmer d'une part l'organisation spatiale intérieure, mais aussi pour éventuellement déceler des traces plus précises d'artisanats (pièce A), voire d'habitat (pièce C).

De manière à obtenir un plan chronologique cohérent avec le secteur 1, il conviendra, dans une opération future, de terminer l'exploration du secteur 2 dans son ensemble. Il sera également instructif de réaliser un sondage vers l'ouest, en suivant plus ou moins la voie secondaire, de manière à obtenir un plan relativement complet de toute la parcelle, et de proposer un contact avec l'ensemble thermal fouillé au XIX^e siècle. Cela ouvrirait sur la compréhension d'un large quartier de la ville de *Rauranum*, et permettrait de cerner parfaitement l'orientation des différents bâtiments au fil du temps.

Ludovic MALÉCOT

Bastard 1995

BASTARD J.-C. (1955) - *Les monnaies antiques de Rom (Deux-Sèvres)*. Mémoire de maîtrise. Université de Poitiers, Juin 1995

Blanchard 1997

BLANCHARD D. (1997) - *La céramique de l'intérieur du bâtiment I et de la fosse FS 43 du site de Rom (Deux-Sèvres)*. Mémoire de maîtrise, Université de Poitiers, 1997.

Blanchard 1998

BLANCHARD D. (1998) - *Contribution à l'étude céramologique du site de La Petite Ouche de Rom : étude de la céramique de l'intérieur du bâtiment I (Deux-Sèvres)*. Mémoire de DEA, Université de Poitiers 1998.

Bouet 2003

Bouet A. (2003) - *Rom in Thermae Gallicae, Aquitania* suppl. 11, 629 – 630.

Branciard 1998

BRANCIARD B. (1998) - *La faune du site de la Petite Ouche, étude des restes de vertébrés issus de cinq fosses gallo-romaines*. Mémoire de maîtrise, Université de Poitiers, 1998.

Brunie 1995

BRUNIE D. (1995) - *Rom – « les Boissières » (Deux-Sèvres), n° 79 23009 AH*, rapport de fouilles de sauvetage. SRA Poitou-Charentes

Brunie 1996

Brunie D. (1996) - *Rom – « Le parc » (Deux-Sèvres), n°79 230 048 AH*, rapport de sauvetage. SRA Poitou-Charentes.

Chiron 1997

CHIRON F. (1997) - *La céramique commune des fosses 5, 6, 10, 12 et 30 du site de la Petite Ouche à Rom (Deux-Sèvres)*. Mémoire de DEA, Université de Poitiers, 1997.

Deschler-Erb 2004

DESCHLER-ERB S. (2004) La contribution de l'archéobiologie à l'étude de l'artisanat romain. in : Michel Polfer (Ed), *Artisanat et économie romaine : Italie et provinces occidentales de l'Empire. Actes du 3^e colloque international d'Erpeltgange (Luxembourg) sur l'artisanat romain*, 14-16 octobre 2004. Monographies instrumentum 32. Montagnac 2005, 31-38.

Dieudonné-Glad 1994 à 1998

DIEUDONNÉ-GLAD N. (1994-1998) - *Rom, La Petite Ouche*. Rapports de fouilles programmées, 1993 à 1998.

Dieudonné-Glad 2000

DIEUDONNÉ-GLAD N. (2000) - *Nouvelles données sur l'extension et l'occupation de l'agglomération antique de Rom*. Bulletin de l'Association des Archéologues du Poitou-Charentes, 29 : p. 17 – 42.

Dieudonné-Glad 2001 à 2005

DIEUDONNÉ-GLAD N. (2001-2005) - *Rom, Le Bourg/Le Parc*. Rapports de fouilles programmées, 2001 à 2005.

Dieudonné-Glad, Rodet-Belarbi 2003

DIEUDONNÉ-GLAD N. et RODET-BELARBI I. (2003) - *Gestion des déchets artisanaux et domestiques : actions individuelles ou concertées ? L'exemple d'une agglomération secondaire de Gaule romaine* », in P. Ballet, P. Cordier, N. Dieudonné-Glad dir. : *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages, actes du colloque de Poitiers*, 19-21 septembre 2002, Montagnac, 181 – 196 (Archéologie et Histoire romaine, 10).

Dieudonné-Glad, Treffort 2005

DIEUDONNÉ-GLAD N. et TREFFORT C. (2005) - Rom (Deux-Sèvres), in « *Les petites villes du Haut-Poitou de l'antiquité au Moyen-Âge. Formes et monuments* ». APC, vol. 2. Mémoire XXVII, p. 147 – 165.

Dubreuil 1995a

DUBREUIL F. (1995) - *La verrerie gallo-romaine de Rom (Deux-Sèvres)*. Mémoire de maîtrise, Université de Poitiers 1995.

Dubreuil 1995b

DUBREUIL F. (1995) - *La verrerie gallo-romaine de Rom (Deux-Sèvres)*. Aquitania, n° 13.

Gerber 2010

GERBER F. (2010) - Poitiers - *Les hospitalières. Morphogénèse d'un quartier et de l'abbaye Sainte-Croix (Ier-XXI^e siècle)*.

Hiernard, Simon-Hiernard 1996

HIERNARD J. et SIMON-HIERNARD D. (1996) - *Carte archéologique de la Gaule, Les Deux-Sèvres*. Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, 1996, 268

Laffargue 1984

LAFFARGUE L. (1984) - *Rom (Deux-Sèvres) – Le parc*. Rapport de fouilles. SRA Poitou-Charentes.

Legrand 1992

LEGRAND E. (1992) - *Rapport de fouilles de 1992 sur la parcelle 66 au lieu-dit de la Petite Ouche*, 1992

Lièvre 1869

LIÈVRE A.F. (1869) - *Notes sur Couhé et ses environs*, Paris, 1869-1872, 164-173.

Malécot 2000

MALÉCOT L. (2000) - *La céramique commune des fosses 18 et 40 et des caves 1, 2 et 3 du site de la Petite Ouche à Rom (Deux-Sèvres)*. Mémoire de maîtrise, Université de Poitiers, 2000.

Malécot 2007

MALÉCOT L. (2007) - *Rom – Deux-Sèvres (79). Le Parc*. Rapport de fouilles programmées.

Malécot 2010

MALÉCOT L. (2010) - *Rom - Deux-Sèvres (79)*. Rapport de fouilles programmées.

Poirier 2006

POIRIER P. (2006) - *Rom, Deux-Sèvres, allée du Parc et la Petite Ouche. Parcelles AB58 et YI66*. Rapport de diagnostic archéologique INRAP. Février 2006.

Poirier 2010

POIRIER P. (2010) - *La Petite Ouche 2, Nouvelles données sur l'histoire des quartiers orientaux de Rauranum*. Rapport de fouilles préventives.

Moyen Âge

SAINT-GELAIS L'église

Dans le cadre de travaux de mise en valeur de l'église romane (XII^e siècle) de Saint-Gelais, classée Monument Historique depuis 1945, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes (service des Monuments Historiques et service de l'Archéologie) a demandé une expertise du sous-sol extérieur situé sur l'emprise du bras nord de l'ancien transept aujourd'hui partiellement détruit. Les vestiges apparents révèlent en effet des structures bâties mal identifiées et un amoncellement de blocs lapidaires, dont certains sculptés, qu'il était nécessaire de caractériser avant d'avancer le projet d'aménagement des abords extérieurs. Par ailleurs, la découverte dans les années 1960 de tombes du haut Moyen Âge non loin du sanctuaire et la présence de l'ancien cimetière paroissial médiéval et moderne autour de l'église, aujourd'hui transféré, imposaient de vérifier la profondeur des éventuels niveaux sépulcraux. C'est dans ce contexte qu'un sondage archéologique a été réalisé sur l'emplacement de l'ancien bras nord du transept. L'enlèvement des blocs de pierre taillée a montré que les sculptures correspondaient pour l'essentiel à des nervures de voûtes gothiques.

Le dégagement à l'aide d'une pelle mécanique des terres accumulées le long du mur occidental de l'ancien transept a ensuite permis de mettre en évidence le substrat calcaire sur lequel est établi le sanctuaire, une fosse sépulcrale et plusieurs maçonneries et niveaux de sol de diverses époques. Les correspondances stratigraphiques nous ont permis d'identifier six phases principales.

La première correspond à la construction du transept nord d'époque romane dont il a pu être retrouvé quatre assises d'élévation du côté ouest, entièrement rubéfiées, et une bonne partie conservée de son mur est. Contre le mur ouest, deux niveaux de sols ont été observés. Le plus ancien repose sur le substrat calcaire. Il s'agit d'une couche d'argile recouverte d'une fine pellicule calcaire contenant quelques tessons de céramiques médiévales. Le sol le plus récent est établi sur une recharge d'argile et de débris calcaire recouverts de limons fins et cendreuse. Il s'agit d'un niveau d'incendie. Par endroits, sur ce sol, il a été remarqué des lambeaux de mortier de chaux, empreintes probables d'un dallage, non retrouvé.

La seconde phase est marquée par le niveau d'incendie et l'arasement partiel de la construction du mur ouest du transept. La date de l'incendie n'est pas établie, mais l'arasement doit être conduit peu avant la troisième phase, liée à la reconstruction au-dessus de l'ancienne fondation, d'un mur avec nouvelle arcade de communication vers le collatéral nord. Par contre, sur le mur est du transept, l'arcade de communication avec l'ancienne absidiole est condamnée afin de permettre l'aménagement de la chapelle particulière de Toquemay. Cette phase appartient à la restauration générale du sanctuaire qui est entreprise à partir de la seconde moitié du XV^e siècle. La fosse sépulcrale, établie au centre du bras de transept, postérieure au niveau d'incendie, doit appartenir à cette période.

La quatrième phase correspond à la fermeture de l'arcade de communication du transept nord avec la travée de transept pour asseoir une volée d'escalier et son massif de sous-bassement. Cette opération est réalisée dans le courant du XVIII^e siècle, vu les emplois de pierres sculptées utilisés dans ces aménagements. L'escalier est établi pour

permettre l'accès, via une échelle, à la porte de communication donnant sur la tourelle d'escalier permettant de rejoindre le clocher établi à la croisée du transept.

Une cinquième et une sixième phase de construction sont engagées dans le courant des XIX^e et XX^e siècles, d'une part lors de la fermeture par une maçonnerie, de l'arcade de communication du bras de transept avec le collatéral nord, d'autre part, lors de l'extension de la sacristie sur l'ancienne chapelle de Toquemay, reprise bien visible sur le mur oriental du transept nord.

L'ensemble de ces observations, mises en perspective avec les phases générales de construction du sanctuaire, révèle le plan très « bénédictin » de cet ancien prieuré-cure du XII^e siècle rattaché à Cluny, et les nombreux désordres qu'il eut à subir au cours des temps, assez bien documentés par ailleurs par les sources écrites, en partie rassemblées par les historiens locaux.

Jean-Luc PIAT

Antiquité

SAINT-LOUP-LAMAIÉ Le Puy Terrier



Le projet de construction d'un lotissement au lieu-dit Le Puy Terrier dans la commune de Saint-Loup-Lamairé est à l'origine d'un diagnostic archéologique d'une superficie de 27 500 m². L'opération, réalisée du 6 au 13 juillet 2011, a permis la mise au jour d'un petit édifice fortement arasé comportant un minimum de deux pièces matérialisées par quelques murs et trous de poteau. Partiellement conservé, ce bâtiment a une superficie n'excédant pas 200 m².

Le mobilier récolté, en faible quantité et constitué pour l'essentiel de *tegulae* ne permet pas de proposer une datation plus précise que l'époque romaine.

Saint-Loup-Lamairé, Le Puy Terrier, vue du bâtiment depuis le sud (Cliché © INRAP – 2011).

David BRUNIE

Moyen Âge

SAINT-MARTIN-LES-MELLE Le Bois Haut

Mis en œuvre à l'occasion d'un projet de lotissement à Saint-Martin-les-Melle au lieu-dit le Prieuré, ce diagnostic, réalisé dans un contexte archéologique riche, extraction de minerai d'argent, cimetière médiéval et prieuré, a confirmé le potentiel du secteur en occupations médiévales.

D'une part, la limite nord-est du site d'extraction du Bois Haut, connu de longue date et partiellement fouillé en 2009, a été repérée à proximité immédiate de la parcelle boisée. Seuls deux puits ont été mis au jour même si tout le secteur est couvert de déchets d'extraction.

D'autre part, un habitat des X^e-XI^e siècles a été mis en évidence à 150 m au nord de cette exploitation. Les deux événements ne sont pas contemporains, la minière ayant été en activité au VIII^e siècle. Seul un tessou de verre issu du four pourrait appartenir à la phase mérovingienne de l'occupation du secteur. Cet habitat rural pourrait être en relation avec le prieuré médiéval de Saint-Martin, localisé à 150 m à l'ouest et dans lequel des modillons remployés sur place semblent dater des XI^e ou XII^e siècles.

L'habitat, d'une surface d'environ 7 000 m², est constitué

de nombreuses structures en creux mais aussi d'un four imposant, d'un mur courbe en pierre et d'au moins une batterie de silos. L'organisation interne n'est pas clairement établie mais la densité de structures dans une surface re-

lativement restreinte incite à penser à une occupation homogène, ce que confirme l'étude du mobilier.

Catherine VACHER

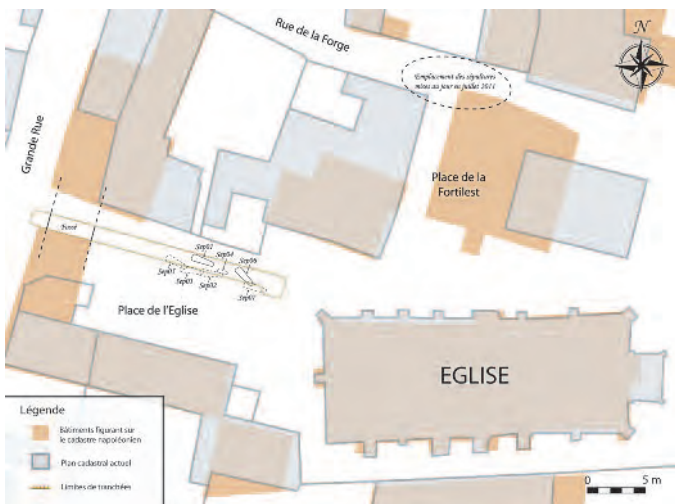
Moyen Âge

SAINT-SYPHORIEN Place de l'église

Des travaux d'assainissement ont été engagés sur la commune de Saint-Symphorien depuis le début de l'année 2011. Après la découverte fortuite d'une sépulture en juillet 2011 dans une tranchée rue de la Forge au nord de l'église, une première opération de surveillance archéologique a été

mise en place permettant la découverte par François Blanchet (SRA) de trois nouvelles sépultures (XII^e – XIII^e siècles) à proximité de la précédente.

Une deuxième opération de suivi de travaux a été entreprise en septembre 2011 sur la place de l'église par Luci-



Saint-Symphorien, Localisation des sépultures découvertes au cours du suivi archéologique sur la place de l'Eglise (Fond de plan : cadastres actuel et ancien) (DAO : L. Richard).



Saint-Symphorien, céramique vernissée accompagnant le défunt de la sépulture n°7 (Cliché : L. Richard).



Saint-Symphorien, bouteilles funéraires (Cliché : L. Richard)

le Richard. Une tranchée de 25 m de longueur, 1,20 m de largeur et environ 1,50 m de profondeur a été creusée entre la Grande Rue et les abords de l'église.

Un fossé de 4 m de largeur et 1,65 m de profondeur a été observé à l'ouest de la tranchée. Il est creusé dans le substrat (calcaire argileux gris et marnes) et est orienté nord-sud, parallèlement à la Grande Rue. Aucun mobilier permettant de dater cette structure n'a été découvert.

Sept sépultures ont été identifiées dans la moitié orientale de la tranchée. Il s'agit d'inhumations en pleine terre couverte de pierres plates calcaire. Elles sont toutes orientées est-ouest avec la tête à l'ouest. On dénombre six sépultures d'adultes et une d'un immature. Elles se trouvaient entre 25 cm et 1 m de profondeur sous la chaussée ac-

tuelle. L'un des adultes était inhumé avec une céramique à pâte brun clair vernissée verte retrouvée entière. Elle était placée à côté de la tête du défunt. L'ensemble du mobilier céramique découvert permet de dater ces sépultures des XII^e – XIII^e siècles.

Cette intervention a permis de donner une limite occidentale au cimetière paroissial médiéval du village.

Lucile RICHARD et François BLANCHET

Néolithique

Antiquité

SAINTE -VERGE

Déviation de BRION-PRÈS-THOUE (RD 938), phase 1

Moyen Âge

La construction de la déviation de Brion-sur-Thouet est à l'origine de diagnostics archéologiques, dont cette opération constitue la première phase sur une superficie de 8 hectares, de part et d'autre de la RD 938 reliant Thouars à Saurmur et en limite des deux communes de Sainte-Verge et de Louzy

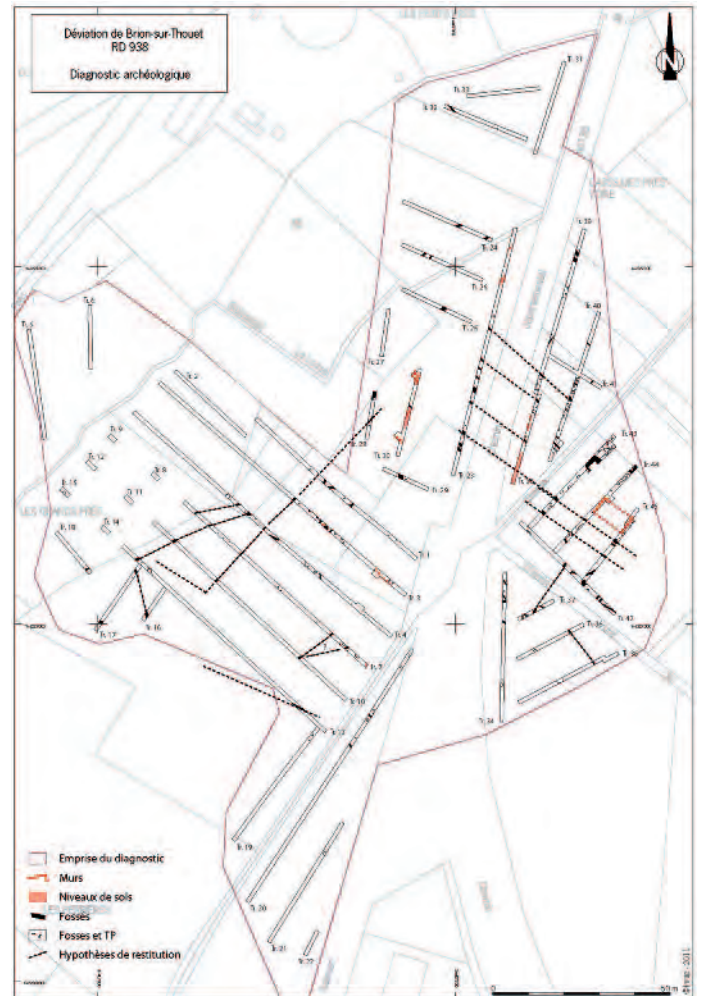
Un site antique y est signalé dès le XIX^e siècle au lieu-dit la Casse. Ce site est répertorié à la carte archéologie sur la commune de Sainte-Verge et sur la commune de Lou-



Sainte-Verge, Tranchée 43 : structure médiévale partiellement fouillée, à droite le décrochement dans la berme correspond à l'emplacement de la céramique (US 21) (Cliché : D. Brunie).



Sainte-Verge, pot à cuire du XI^e siècle avec couvercle taillé dans un calcaire tendre (tranchée 43, US 21) (Cliché : B. Véquaud).



Sainte-Verge, plan général du diagnostic (relevés : A. Bolle, V. Mialhe, DAO : D. Brunie, B. Larmignat).

zy. Le diagnostic confirme la présence de ce site et révèle une occupation antérieure, néolithique ou protohistorique et une occupation médiévale (IX^e-XI^e siècles).

Il reste difficile à l'issue du diagnostic de définir l'extension des différentes occupations qui semblent se superposer au moins partiellement. La très faible quantité de mobilier, à l'exception de la phase médiévale, ne permet pas de préciser la fourchette de datation de l'occupation antique. Une organisation spatiale semble perdurer entre les murs d'un bâtiment attribué à la phase antique du site et de la plupart des alignements de fossés. Cette orientation du parcellaire se retrouve sur les cadastres de 1825 et 1826 et fait apparaître le chemin servant de limite communale comme un élément structurant du paysage. Son origine antique reste à déterminer, mais on note une concentration de structures à ses abords.

Le site de la Casse semble donc bien s'installer de part et d'autre d'un chemin ancien, possiblement voie antique. Il est recoupé par la construction de la route de Thouars à Saumur (actuelle RD 938) et bordé au nord par le ruisseau de la fontaine chaude.

La présence de tourbes, autour de ce ruisseau et en bordure du site, offre un potentiel environnemental qui devrait permettre de saisir la relation de l'homme et de cette zone marécageuse aux différentes occupations du site.

Les occupations mises au jour semblent correspondre à des habitats, toutefois la présence abondante de scories de fer laisse présumer d'une activité de métallurgie. L'occupation antique évoque la *pars rustica* d'une *villa* ou do-

maine rural. Les clichés aériens permettent de relier avec certitude plusieurs fossés, parmi lesquels se dessine un enclos, peut-être avec une entrée à antenne. Leur attribution chronologique reste incertaine, compte tenu de la faible quantité de mobilier recueilli et d'une évolution typo-chronologique de la céramique qui, dans ce secteur géographique, semble résister à toutes les modes. L'occupation médiévale présente, quant à elle, une grande densité de structures (notamment de silos ?) autour d'un possible bâtiment excavé.

Annie BOLLE

Antiquité

Moyen Âge

SAINTE-VERGE

Déviations de Brion-près-Thouet (RD 938), phase 2

Le projet de construction de la déviation de Brion-près-Thouet (RD 938) a motivé cette seconde phase de diagnostic archéologique. Cette opération concerne les emprises de quatre futurs ouvrages d'art, situés sur les communes de Louzy et de Brion-près-Thouet dans les Deux-Sèvres. La surface des quatre emprises totalise environ 13,6 hectares. Le chantier s'est déroulé durant dix neuf jours, du 7 novembre au 2 décembre 2011. Le substrat correspond à une couche très variable d'argile(s) sableuse(s) beige et/ou graviers du crétacé supérieur qui présente des difficultés de lecture quant à la reconnaissance des vestiges.

Le résultat du diagnostic s'avère relativement faible par rapport à la surface explorée : hormis quelques fossés parcellaires et quelques anomalies liées probablement à d'anciennes pratiques agricoles, nous retiendrons la présence d'une petite zone funéraire antique (Haut-Empire) qui correspond sans doute à un ensemble de fosses (cinq faits archéologiques ont été relevés dans une aire d'environ 15 m x 5 m) en relation avec des pratiques de crémation ; de quelques vestiges liés à une activité métallurgique (fossé rempli de scories et fond d'un bas-foyer, probablement un



Sainte-Verge, vue de l'intervention sur une des quatre emprises (Cliché : J. Pellissier).

bas fourneau) qu'il est difficile de dater et enfin, de l'« empreinte » d'un complexe d'habitat (sous forme de tranchées de récupération et de quelques fosses dont un puits), peut-être daté de la fin du haut Moyen Âge.

Julien PELLISSIER

Époque moderne

SEPVRET

La Mantelière

Le diagnostic archéologique sur le projet d'aménagement de la commune de Sepvret au lieu-dit La Mantelière, d'une surface de 26 579 m², a livré quelques structures fossoyées té-

moignant sans doute d'un parcellaire ancien ainsi qu'un ancien chemin, encore visible dans le paysage actuel.

Nelly CONNET

SOUDAN

Les Prés de Mégy sud, phase 2

Le diagnostic archéologique sur le projet d'aménagement de la commune de Soudan au lieu-dit Les près de Mégy sud concerne une surface de près de sept hectares. Sur ce terrain pentu quelques structures fossoyées témoignant d'un parcellaire dont les plus anciens témoins remontent à l'époque antique et quelques vestiges lithiques taillés ont été mis au jour.

Dans deux fossés dont l'épaisseur conservée est inférieure à 10 cm pour des profils arrondis et assez évasés, des fragments de cruches de la période antique ont été découverts. Il s'agit de panses et fonds de deux vases à liquide en céramique claire siliceuse, qui, en l'absence de lèvres et d'anses, peuvent être rapportés, d'après David Guitton (INRAP, céramologue), au Haut-Empire (I^{er} – III^e) sans plus de précisions. Ces deux fossés, contrairement

aux autres, ne reprennent pas les axes du parcellaire ancien. Ces faits peuvent révéler la proximité d'une installation rurale qu'il reste à découvrir.

Une fosse et quatre creusements créés par le dessouchage d'arbres ont également été recensés. A ces structures en creux, huit restes lithiques taillés ont été trouvés sur l'ensemble de la parcelle. La présence d'un matériau siliceux dans la partie haute de l'emprise a représenté une source de matière première exploitée durant la Préhistoire. Si les rares vestiges présents n'ont pas conduit à la découverte de gisements en place, ils révèlent par contre la fréquentation du lieu et un certain potentiel paléolithique de ce secteur.

Nelly CONNET

THOUARS

Place Saint-Médard, rue de Berni, rue de Saugé, place des Cordeliers, rue Bernard Palissy

Le Service Régional de l'Archéologie a mis en place une surveillance des travaux en amont de l'installation d'un nouveau réseau de gaz. La place Saint-Médard et les rues adjacentes concernées par les travaux sont au cœur de la ville médiévale. Des indices discrets d'une présence dès l'âge du Fer (monnaies, sépultures) et des découvertes antiques (mobiliers funéraires) proposent un appui ancien aux documents plus abondants de la période médiévale. Les premières mentions d'un *castrum* apparaissent dès le VI^e siècle et se confortent au X^e siècle. Il apparaît aussi, au-delà de la documentation historique, des indices de la présence d'une enceinte fortifiée au près de l'église Saint-Médard, citée dès le début du XII^e siècle. Un cimetière jouxtait l'église par le nord, soit à l'emplacement de la place. Son emprise a partiellement été appréhendée lors du diagnostic mené en 2007 (Barbier 2007).

Le calendrier des travaux défini (février et mars 2011), l'ouverture des tranchées a pu s'effectuer, sous surveillance. Toutes les tranchées sur la totalité de leur tracé ont livré des vestiges.

Une succession des sols de galets damés ou dallés montre une élévation classique des niveaux de circulation en milieu urbain. L'absence de mobilier empêche toutefois d'obtenir la chronologie de ces événements. Ces espaces de circulation sont aussi postérieurs aux deux tombes découvertes dans la tranchée creusée au nord de la place-Saint

Médard, sépultures qui permettent d'étendre l'assiette du cimetière paroissial vers le nord.

Les maçonneries découvertes à l'ouest de la place peuvent correspondre à de petites constructions, portées sur le cadastre du XIX^e siècle.

Un large creusement traverse la place des Cordeliers, dont la chronologie s'étend entre les XI^e et XV^e siècles. Il est situé près de l'angle nord-ouest du couvent ruiné.

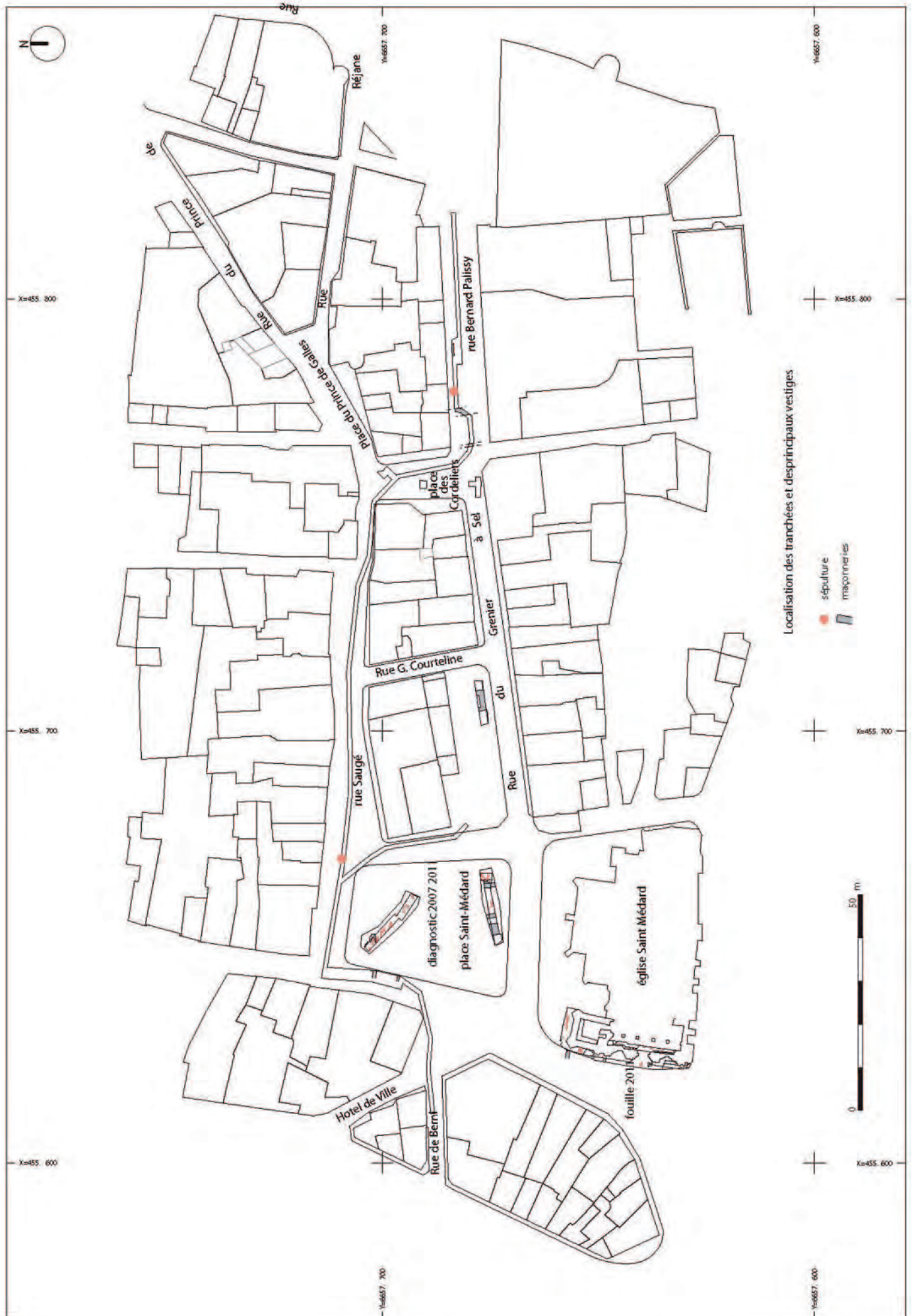
Enfin la tranchée qui traverse l'emprise de la nef de l'église des Cordeliers, a mis en évidence l'arasement profond de ses vestiges enfouis et la rareté des inhumations conservées. Les découvertes ne font que confirmer les levés disponibles dans la documentation.

Ces données, ténues, complètent les résultats du diagnostic mené en 2007 et pourront s'adjoindre à ceux de la fouille réalisée en 2011 sous la direction d'E. Barbier au nord de l'église Saint-Médard où de nombreux niveaux de sols de galetage jalonnent la stratigraphie.

Thierry CORNEC

Barbier 2007

BARBIER E. (2007) - Thouars, place Saint-Médard. Rapport de diagnostic d'archéologie préventive. INRAP gso.



Thouars, localisation des tranchées et des principaux vestiges (DAO : T. Cornec).

THOUARS

Place Saint-Médard

Un vaste projet de réaménagement de la place Saint-Médard et de ses abords est en cours de réalisation dans la ville de Thouars. Les travaux pouvant atteindre des niveaux archéologiques, une surveillance de travaux fut engagé de fin juillet à début septembre 2011.



Thouars, Place Saint-Médard, vue générale vers le nord-est
(Cliché : D. Martins).

Dix huit sépultures, appartenant à l'ancien cimetière Saint-Médard, sont apparues dans la partie nord et ouest de la place, ainsi que le long du mur nord de l'église. Les défunts présentent un mode d'inhumation en linceul ou cercueil de bois, reconnu dès le XV^e siècle.

Deux maçonneries ont été repérées dans les zones sud et est. L'une d'elles appartient à l'ancienne halle de Thouars détruite en 1930.



Thouars, voirie dans la rue Saugé, vue vers le sud
(Cliché : D. Martins).

Enfin deux systèmes de voirie en galets de rivière furent découverts lors de la seconde phase des travaux, en sep-



Thouars, sépulture sur la place Saint-Médard, vue vers le sud
(Cliché : D. Martins).



Thouars, sépulture à proximité de l'église Saint-Médard, vue vers le nord (Cliché : D. Martins).

tembre 2011. Le premier, situé à l'ouest de la place, correspond peut-être à une allée de cimetière. Le second, retrouvé dans la rue Saugé, correspond sans doute à une ancienne rue et marque la limite nord de l'espace funéraire.

David MARTINS

THOUARS

Église Saint-Médard

La ville de Thouars est assise sur un promontoire rocheux découpé par une boucle de la vallée du Thouet. Cette position éminemment stratégique suggère une occupation très précoce qui demeure, toutefois, méconnue. Si l'occupation médiévale se manifeste encore de nos jours tant par le parcellaire que par le bâti conservé (églises Saint-Mé-



Thouars, église Saint-Médard, sépultures et niveaux de sol dégagés au nord de l'église (Cliché : E. Barbier).

dard, Saint-Laon, église des Cordeliers, enceinte de ville... etc), les indices aptes à documenter les périodes plus anciennes demeurent ténus. Seules quelques observations archéologiques menées très partiellement au cours du XIX^e siècle font état d'une installation sur le promontoire dès la période antique.

La ville de Thouars, via le Service d'art et d'histoire, envisage de réaménager l'îlot Saint-Médard, siège d'une paroisse dès le début du XII^e siècle (première mention connue). Un premier diagnostic réalisé en 2007 avait permis de confirmer la présence d'un cimetière paroissial à l'emplacement de l'actuelle place Saint-Médard.

L'église, dont la façade romane est partiellement conservée, fait partie intégrante du projet en bénéficiant d'une campagne de restauration et d'assainissement des fondations sous l'égide de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques. Ces travaux impliquent la réalisation de tranchées au droit des maçonneries occidentales.

La nouvelle campagne archéologique fut donc réalisée de part et d'autre du clocher et de la façade. Elle a consisté en une opération de fouille de niveaux archéologiques étroitement associés à la fondation de l'église Saint-Médard.

En dépit de son emprise limitée, cette opération a permis de dégager des informations majeures tant sur l'église Saint-Médard que sur les espaces voués aux inhumations. Ainsi la présence d'un édifice antérieur à l'église romane peut être envisagée. Le maintien d'arases de maçonnerie utilisées comme assises pour l'élévation d'un parement interne distinct de la façade romane a été observé. Une telle mise en œuvre indique vraisemblablement que l'église édifée au cours du XII^e siècle s'installe à l'emplacement d'un édifice qu'elle supplante. Il n'a toutefois pas été possible de préciser son plan dans le cadre limité de l'emprise de fouille. De même, l'impact des travaux liés à la période romane n'a pas pu être distingué au regard des restaurations massives réalisées au XV^e siècle et dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Cette première grande campagne de travaux se développe au sein de la nef alors entièrement reprise. Elle se traduit notamment à l'intérieur de l'église (partie occidentale) par un arasement complet des niveaux de sols complété par un remblaiement massif de l'espace. Ce dernier est composé d'un sédiment limono-sableux.

Autre ajout de taille, le clocher apposé contre la première travée nord de l'église. Celui-ci semble édifié vers la fin du XV^e siècle. Sa construction assurée au moyen d'une tranchée particulièrement large limite d'autant la préservation potentielle de niveaux archéologiques antérieurs. Ainsi cette observation vaut notamment pour l'intérieur du bâtiment où aucun indice d'occupation antérieure n'a pu être observé. En revanche, le rez-de chaussée de l'édifice est aménagé dès le XVI^e siècle par l'installation d'un sol en tomettes. La préservation d'un foyer pérenne dans l'angle nord-ouest du bâtiment participe d'un aménagement de confort suggérant une possible utilisation résidentielle. Progressivement abandonné, il est utilisé comme ossuaire avant la construction au cours du XIX^e siècle d'un nouveau niveau de sol en dalles calcaires partiellement préservé de nos jours.

Les travaux du XIX^e siècle sont limités à la façade extérieure de l'église. L'absence d'étude de bâti n'a pas permis d'appréhender l'ampleur de cette restauration sur le bâtiment. Toutefois l'étude des fondations montre que l'ensemble de la façade fut reprise en sous-œuvre limitant d'autant la lecture des relations avec les niveaux d'occupations contigus au massif occidental de l'église.

A l'exception de ces données liées aux différentes phases de construction de l'église, les différentes tranchées de fouille ont permis de dégager trois espaces distincts voués aux inhumations rassemblant près de 75 sépultures. La fouille des parties extérieures à l'église rend compte du maintien probable du cimetière depuis la période médiévale jusqu'au XV^e siècle. Il semble, en effet, que la topographie funéraire ait été reconsidérée et probablement res-

treinte à la partie nord de l'actuelle place Saint-Médard (Barbier, 2007). Seule la partie intérieure de l'église a conservé sa vocation funéraire probablement jusqu'à la première moitié du XVIII^e siècle et le déplacement du cimetière en dehors de la ville (1747).

Les neuf niveaux de circulation successifs aménagés en cailloutis au nord de l'église montrent que l'espace funéraire demeurait probablement ouvert motivant l'entretien permanent de cheminements. Le cadre de l'intervention n'a pas permis d'appréhender l'ensemble de la stratigraphie funéraire. Toutefois, des variations liées à l'architecture funéraire se distinguent très nettement entre les différents niveaux de sépultures dégagés. Si l'emploi de coffrages mêlant plaques de calcaires et de schiste semble récurrent pour les niveaux les plus anciens (non datés), l'absence de contenant semble privilégiée pour les inhumations observées aux XIV^e - XV^e siècles.

Cette observation vaut aussi pour les sépultures partiellement dégagées au devant du portail occidental où différents modes d'inhumation ont pu être observés depuis le

XII^e siècle jusqu'au XV^e siècle (sarcophages en tuffeau, coffres maçonnés en pierres sèches, pleine terre, cercueils en bois... etc). De même, la présence de vases funéraires fut fréquemment observée parmi ces sépultures, certains conservant encore une partie du contenant. Toutefois cet espace se distingue de la partie située au nord de l'église par l'absence d'aménagement lié à la circulation. Ce lieu constitue pourtant l'accès privilégié à l'église. Cette situation particulière a pu motiver la tenue régulière d'un seul niveau de circulation non identifié dans le cadre de l'opération.

Les zones situées de part et d'autre du portail occidental n'ont pas livré de sépulture étant donné l'apposition de quatre bâtiments pourvus de caves contre la façade de l'église. Édifiées au cours du XVI^e siècle, elles bénéficient d'une documentation iconographique qui permet d'identifier une série d'échoppes. Celles-ci sont détruites vers le milieu du XIX^e siècle, comme l'indiquent les remblais de démolition qui participaient au comblement des caves.

Emmanuel BARBIER

Moyen Âge

THOUARS Rue Gabrielle de Bourbon

La ville de Thouars est assise sur un promontoire rocheux découpé par une boucle de la vallée du Thouet. Cette position éminemment stratégique suggère une occupation très précoce qui demeure, toutefois, méconnue. A l'exception de l'occupation médiévale qui se manifeste encore de nos jours tant par le parcellaire que par le bâti conservé (églises Saint-Médard, Saint-Laon, église des Cordeliers, enceinte de ville... etc), les observations archéologiques menées très partiellement au cours du XIX^e siècle font état d'une installation sur le site dès la période antique.

La ville de Thouars, via le Service d'art et d'histoire, réaménage l'îlot Saint-Médard, siège d'une paroisse dès le début du XII^e siècle (1^{ère} mention connue). Un premier diagnostic réalisé en 2007 avait permis de confirmer la présence d'un cimetière paroissial à l'emplacement de l'actuelle place. Plus récemment (février 2011), une fouille fut assurée de part et d'autre de la façade occidentale de l'église. Réalisée en amont de travaux d'assainissement, elle a permis d'appréhender l'espace funéraire tant à l'intérieur de l'église qu'aux abords immédiats de l'édifice tout en révélant un ensemble de constructions relativement inédit adossées contre la façade.

La présente opération fut réalisée en trois phases distinctes. Elle consistait dans la réalisation de plusieurs tranchées de diagnostic liées d'une part à l'enfouissement de deux containers à poubelles et de bornes amovibles. Ces différents travaux se tenaient depuis l'église Saint-Médard jusqu'à l'ancienne église des Cordeliers (XIV^e siècle) dont la nef est actuellement traversée par une rue. L'autre volet de l'opération consistait dans la réalisation de tranchées



Thouars, sarcophages monolithes découverts contre le mur gouttereau sud de l'église Saint-Médard (Cliché : G. Lavoix, INRAP).

contre le mur gouttereau sud et le chevet de l'église Saint Médard (projet de mise en lumière de l'église Saint-Médard).

Les sondages ont révélé de nombreux vestiges qui ont permis de davantage documenter la topographie funéraire environnante de l'église paroissiale Saint-Médard. Ainsi la découverte d'inhumations inédites à l'ouest de l'actuelle place suggère une probable extension du cimetière paroissial dont les limites semblaient imposées par la voirie actuelle, eu égard aux informations récentes issues des récentes campagnes de surveillance archéologique. Au contraire, l'espace funéraire situé à l'ouest de l'église paraît limité au seul parvis. Cette observation vaut aussi pour la partie située au sud de l'église. Une rue semble border un espace funéraire relativement étroit et limitrophe au mur gouttereau sud. Ce dernier ne se développe vraisemblablement

pas au-delà des XIII^e-XIV^e siècles au regard des architectures funéraires découvertes (sarcophages monolithes en calcaires, coffrages alliant des matériaux mixtes : schiste ardoisier et calcaire). Au chevet de l'église, la construction de bâtiments au cours d'une période récente fut assurée au détriment de nombreuses sépultures. Seules les fosses installées dans le substrat sont préservées, attestant toutefois du maintien de l'aire funéraire sur cette partie du site. Quant à la tranchée située en façade de l'ancienne église du couvent des Cordeliers, les maçonneries dégagées relèvent probablement d'habitats arasés au cours de l'aménagement récent de la rue (réalignement). Toutefois l'emprise restreinte du sondage limite toute interprétation.

Emmanuel BARBIER et David MARTINS

Moyen Âge

Époque moderne

THOUARS

Place de l'Aumônerie Saint-Michel

Un projet d'aménagement paysager et de la voirie a été mené par la ville de Thouars sur la Place de l'Aumônerie Saint-Michel en juin 2011. Dans ce cadre, une surveillance de travaux a été réalisée lors du creusement de huit fosses destinées à accueillir des plantations arboricoles (superficie prévue : 9 m² par fosse, profondeur : 2 m) et lors de la réfection des trottoirs des portions de la rue Jules Guesde, du Boulevard Jean Jaurès et du Boulevard Bergeon encadrant la dite place. Trois sondages sur huit se sont révélés positifs à l'ouest de la place. Fondé d'abord « dans les murs » en 1206, le prieuré Saint-Michel est transféré *extra-muros* au XIII^e siècle dans un faubourg appelé Les Hameaux, au nord de la ville. Une aumônerie destinée à accueillir, soigner, nourrir les pauvres, les malades et les pèlerins est construite à l'emplacement actuel des maisons bordant la rue Jules Guesde, à l'ouest et au nord-ouest de l'actuelle place.

A proximité de l'angle de la rue Jules Guesde et du Boulevard Jean Jaurès, au nord-ouest de la place, la sépulture d'un individu en pleine terre, orienté est-ouest, a été identifiée. Cette dernière, sur laquelle a été déposé le gravier de pose de la voirie lors de travaux précédents, apparaît à 0,30 m sous le niveau de la place. Au vu de la faible superficie du sondage, la sépulture située à l'angle nord-est de la fosse prévue, n'a pu être observée que partiellement. Les membres inférieurs et supérieurs ont été arrachés lors des travaux antérieurs de pose de la voirie. Excepté un fragment d'épingle en bronze, vraisemblablement associé à un linceul, aucun autre mobilier n'a été mis au jour. A proximité de la sépulture, l'extraction de la base en béton d'un réverbère a permis d'observer en coupe deux autres niveaux d'inhumation, situés sous la première sépulture et apparaissant respectivement à 0,65 m et 1,05 m sous le niveau actuel. Les sépultures étant fortement perturbées, il n'a été possible d'observer que les limites des fosses d'inhumation.



Thouars, Place de l'Aumônerie Saint-Michel : Fouille en cours de la sépulture du sondage 1 au nord-ouest de la place (Cliché : N. Prouteau)

A l'angle sud-est de la place, bordant la rue Jules Guesde, la modification des bordures de voirie a permis de mettre au jour un alignement de trois dalles carrées de calcaire,



Thouars, Place de l'Aumônerie Saint-Michel : Vue générale du mur mis au jour dans le sondage 3 au sud de la place (Cliché : N. Prouteau).

d'orientation nord-sud et bordé au nord d'un parterre de briques. L'ensemble de la structure, située à 0,40 m du niveau actuel, et mesurant 2,30 m dans sa longueur, était fortement perturbé du fait de l'aménagement de la place. Aucun mobilier n'était associé à cette structure. Une très fine lentille charbonneuse de forme circulaire (diamètre : 0,17 m) reposant sur les briques était peut-être associée à un foyer dans le cimetière ou à proximité immédiate de la chapelle du prieuré.

Au sud de la place enfin, à proximité de l'entrée de l'école Jean Jaurès, un mur orienté est-ouest, constitué de moellons de calcaire et de grès joints par un mortier sableux de couleur ocre, a été mis au jour à 0,55 m du sol actuel. Un niveau de terre argileuse légèrement damé a été reconnu de part et d'autre du mur. Composé de micro-tessons d'époque moderne et de quelques éléments modestes de faune, le mobilier trouvé dans ce niveau est peu nombreux. Même si les indices sont ténus, le mode de construction, la largeur du mur (0,65 m), le mobilier et l'orientation, sont peut-être à rapprocher d'un état tardif de l'enclos du cimetière ou du prieuré, dont l'installation est fixée définitivement par une charte de fondation le 13 mai 1302.

La chronologie générale et la fonction des structures mises au jour dans les sondages restent néanmoins très floues. Fondée en 1234 par Guy I^{er}, vicomte de Thouars, les textes, plans et cadastres plus tardifs du XVII^e-XVIII^e siècle semblent indiquer que la chapelle aurait été installée au sud-ouest de la place actuelle. Il est difficile d'établir avec certitude, l'emprise réelle de celle-ci, du cimetière et plus largement du pourpris de l'Aumônerie Saint-Michel. Bien qu'aucun bâtiment de cet établissement ne subsiste en élévation, les premiers résultats de cette surveillance, montrent que d'éventuels vestiges sont susceptibles d'apparaître à très faible profondeur à l'ouest de cette place, et dans les sous-sols des habitations environnantes.

Nicolas PROUTEAU

Moyen Âge
Époque moderne

VIENNAY Les Echalans

Le diagnostic réalisé aux Echalans à Viennay dans le cadre d'une exploitation d'argile n'a livré aucun vestige archéologique en dehors de deux trous de poteau vierge de tout artefact. Les parcelles sont localisées dans un secteur gorgé

d'eau voire inondable, le long d'un chemin ancien menant à un pont connu au moins à partir du XIV^e siècle.

Catherine VACHER

Moyen Âge

PROSPECTION INVENTAIRE Le pays Mellois

Cette année encore, l'hiver peu pluvieux et le printemps extrêmement sec n'ont pas favorisé la prospection pédestre et seulement 11 nouveaux sites ont été ainsi répertoriés. Par contre, ces conditions difficiles pour la végétation ont été très favorables à la prospection aérienne, ce qui nous a permis la découverte de 108 sites couvrant toutes les périodes, du Néolithique au Moyen Âge, quelques uns, même, se rapportant probablement à la période moderne.

L'époque préhistorique est surtout représentée par deux sites nouveaux ; une portion d'enceinte à doubles fossés sur la commune de Secondigné et un nouveau *Long-barrow* à Juscorps.

La Protohistoire est encore présente grâce à un grand nombre d'enclos, en majorité circulaires, de taille variable, plus ou moins isolés ou regroupés en véritables nécropoles (Brioux, Saint-Martin-de-Bernegoue, Sainte-Néomaye, Secondigné...)



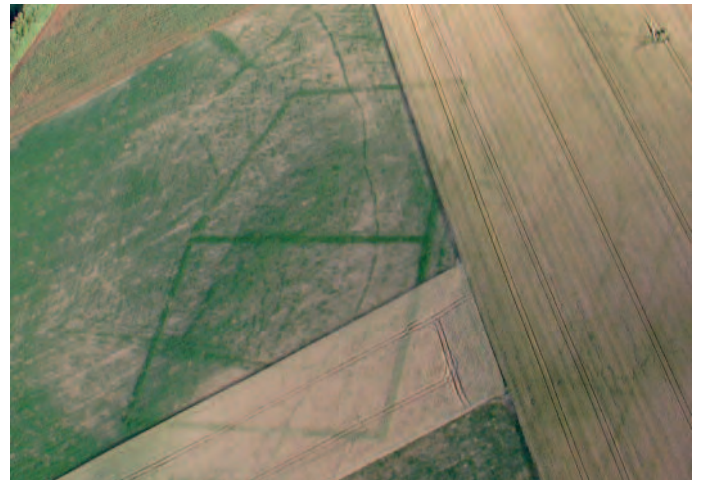
Secondigné, Clos de Benay (Cliché : G. Bodin).



Brûlain, La Tesserie (Cliché : G. Bodin).



Chérigné, La Motte de l'Epine (Cliché : G. Bodin).



Prahecq, La Parsenne (Cliché : G. Bodin).

et à de nombreux enclos quadrangulaires de grandes dimensions qui occupent tout le territoire, y compris les zones de « terres rouges à châtaigniers » considérées jusqu'à présent par certains comme uniquement forestières.

Les établissements gallo-romains, eux aussi, se répartissent, nombreux, sur tout le territoire sans distinction liée à la nature du sol. A Brûlain, le site du Chironnet présente la particularité d'une ferme indigène (à fossés quadrangulaires) ayant évolué en *villa* typique avec ses constructions « en dur » organisées autour d'une grande cour. Au lieu-dit Champagné de Périgné, d'importantes constructions jusqu'à présent inédites, apparaissent aux abords des thermes fouillés par J. Jarry en 1977/78. Chérigné, près de La Motte de l'Epine, livre un grand ensemble organisé

autour d'une cour carrée à galeries latérales. Sur la commune de Secondigné, le site des Chaumes de Montchevrier a révélé de nouvelles structures qui lui donnent des dimensions bien plus importantes. Sur cette même commune, au lieu-dit L'Homme Rault, un petit *fanum* flanqué de deux autels (?) apparaît discrètement derrière son portique. Sur la commune de La Couarde, un autre temple se dessine, protégé par son enceinte sacrée...

Le Moyen Âge, enfin, est représenté par de nombreux terrassements importants, plus ou moins circulaires (mottes ?), qui nécessiteront une prospection pédestre de confirmation durant l'hiver 2011/2012.

Gérard BODIN